

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Université Mouloud Mammeri de Tizi-ouzou
Département de langue française
Spécialité Didactique des langues étrangères

Domaine : lettres et langues étrangères
Filières : langue et littérature française
Spécialité : didactique des textes et du discours



Thème

*Les représentations sociolinguistiques
des parents d'élèves vis-à-vis de la
langue française*

Réalisé par :

-CHEKIR Aldjia

- DOURARI Safia

Encadreur :

M. AIT CHALLAL

Devant le jury composé de :

Encadreur : AIT CHALLAL Maître de conférence A UMMTO

Président : DJAOUDI Hayat maître de conférence A UMMTO

Examineur : HADJ MOUSSA Moussa maître de conférence B UMMTO

Promotion 2014/2015





Dédicace

«Aldjia Chekir »

Je dédie ce travail à *mes chers parents « KARIMA ET HACEN »* qui ont répondu présent tout au long de mon parcours à tout mes besoins.

- *À ma raison de vivre mon fils ADAM*
- *À mon époux Adel*
- *À mes frères et sœurs*
- *À tous mes amis(e) et à tous ceux que j'aime et qui m'aime.*

« Dourari Safia »

- *Je dédie ce travail à mes chers parents*
 - *À mon chère époux qui ma donnée tous son soutiens*
 - *À mes très chères et ravissantes filles*
 - *À tous mes amis(e) et à tous ceux que j'aime et qui m'aime*
- 
- 

Remerciement

On tient à remercier MONSIEUR AIT CHALLAL, notre référent de mémoire pour sa disponibilité et ses conseils.

On remercie également tous les professeurs pour les connaissances qu'ils nous ont transmises

Sans oublier les parents d'élèves qui ont accepté sans hésitation à nous fournir toutes les informations dont on avait besoin afin d'accomplir ce modeste travail.

Merci aussi à nos familles et nos amis(e) pour nous avoir supporté et soutenu lors de la réalisation de notre mémoire.

Introduction générale:

L'histoire sociolinguistique de l'Algérie depuis 1830 jusqu'à nos jours peut se résumer en deux phases : la francisation et puis l'arabisation. Les politiques linguistiques suivies pendant ces deux phases se fixaient pour objectif « la promotion d'une langue et d'une seule aux dépens des autres langues utilisées dans le pays. » (Morsly, 2000 : 285), il s'agit là d'une situation de langues en conflit entre langue dominante et langues dominées. H. Boyer (1997 : 13-14) parle à ce propos d'un conflit diglossique ou « la diglossie instaure une hiérarchie et donc une distribution inégalitaire des usages des langues en présence, une subordination sociolinguistique, un déséquilibre et, en définitive, une instabilité ».

De toutes les conquêtes qu'a connues l'Afrique du nord celle des arabes est la plus longue ; elle dura 700 ans. Celle des français dura presque un siècle et demi. En effet, la langue française n'est connue qu'après la conquête française en Algérie en 1830 et à Tizi-Ouzou en 1855. La diffusion de cette langue à Tizi-Ouzou s'est faite grâce au contact établi entre les Tiziouziens les colons et les missionnaires notamment les Sœurs Blanches, et les Pères Blancs qui enseignaient leur langue aux autochtones dans des écoles chrétiennes.

Au fil du temps Tizi-Ouzou est devenue un centre d'accueil et du transit pour des populations en quête d'emplois et de logements afin d'améliorer leur vie. Elle devient de ce fait, un lieu de concentration humaine. Ce phénomène a engendré en définitive un contact entre la population de Tizi-Ouzou qui comprend des kabylophones, des arabophones ainsi que ceux qui sont issus de mariages mixtes, kabylophones, arabophones, colonsetc. Comme le dit Bulot, Tizi-Ouzou, est « le point de convergence des migrations et donc des différentes langues¹. » (Bulot, 1999 .p.p.16.17)

Cette diversité favorise l'apparition de nouvelles attitudes et représentations est donc un « lieu privilégié d'observation. »

Pour connaître, et comprendre les représentations sociolinguistiques des sujets en l'occurrence les parents d'élèves à l'égard de la langue française. On admet, particulièrement, aujourd'hui que les représentations des parents vis-à-vis des langues, leurs normes, leurs caractéristiques et leurs statuts par rapport à d'autres langues influencent le désir de les apprendre (le choix de la langue à apprendre) ou de les utiliser (pratiques langagières), et également la réussite ou l'échec de l'apprentissage. De plus il semble intéressant de se pencher sur leurs représentations sociolinguistiques, car ces parents jouent un rôle peut être déterminant pour l'avenir du français en Algérie. Leurs représentations de la langue et de son apprentissage pouvant influencer fortement les attitudes, les motivations et les comportements langagiers des futurs apprenants (les enfants). Donc nous pensons qu'il serait intéressant de voir à travers les réponses collectées des parents, comment ces sujets abordent et élaborent les représentations sur celle-ci, c'est-à-dire leurs univers d'opinions. Cette étude nous paraît intéressante car la langue « comme tout système symbolique et comme tout fait de culture est l'objet de multiples représentations et attitudes individuelles, collectives² » (G.Desbois et G.Raegno, 1994 :P.3-4)

S. Ait Challal (2012 : 06) dresse ce tableau de la situation sociolinguistique de l'Algérie :

littéraire, langue L'arabe national et officiel bénéficie du soutien des institutions de l'Etat.

L'arabe intermédiaire, mélange de l'arabe littéraire et de l'arabe dialectal est développé dans les médias.

L'arabe populaire est une langue qui garde une place importante dans les échanges quotidiens.

La langue amazighe est constituée de plusieurs variétés et rencontre des problèmes de standardisation.

L'anglais, langue internationale qu'on retrouve dans les technologies internationales de communications.

Enfin, le français, langue à "statuts" multiples.

Les langues dans une société, en plus d'être, des outils de communication, sont porteuses d'un ensemble de valeurs, d'idéologie et de culture qui font naître chez les individus des sentiments et des images stéréotypées, et par la suite engendrent des attitudes envers ces langues.

Le Français est une langue d'enseignement d'importance pour la sphère francophone, particulièrement en Algérie. Le Français occupe une bonne place dans la société algérienne, et, ce dans tous les secteurs social, économique, et culturel.

Nous nous inscrirons dans la problématique, plus étendue, de la complexité de la situation sociolinguistique de l'Algérie. Dans le cadre de notre recherche et de notre étude nous choisissons la ville de Tizi-Ouzou, une ville plurilingue dans le but de dégager les représentations des parents d'élèves en général à l'égard de la langue française. Comment est perçue l'enseignement par les parents d'élèves, quelles sont leurs opinions et leurs jugements concernant la langue d'enseignement ? Comment la langue française est stratifiée dans leurs esprits par rapport aux autres langues ? Quelle place attribuent-ils à la langue française parmi les autres langues présentes en l'occurrence l'arabe, tamazight ? En d'autres termes : quelles représentations sociolinguistiques ont-ils de la langue française ?

Toutes ces questions seront formulées sous la problématique suivante :
Quelle place ces parents d'élèves attribuent –ils à la langue française parmi les autres langues en présence, en l'occurrence l'arabe et le tamazight ?

Cette recherche nous mènera à nous intéresser à la perception de la perception de la langue française par des personnes directement concernés, en l'occurrence les parents d'élèves.

Nous chercherons ensuite s'il existe une relation entre les représentations et différentes variables concernant les parents. Ils seront donc classés selon quelques critères : leurs niveau d'instruction, leur travail, leur provenance (zone rural, zone urbaine), leur langue maternelle (arabe, kabyle) et enfin selon le sexe.

Dans le but de dégager les représentations sociolinguistiques des parents d'élèves, nous entreprendrons une enquête sociolinguistique. Nous allons nous déplacer pour rencontrer les parents d'élèves sur leur lieu de travail, chez eux. Nous allons nous déplacer aux villages pour rencontrer des parents ruraux afin de faire le lien entre les représentations des parents citadins et ruraux, ce qui nous aidera à évaluer quantitativement et qualitativement les langues utilisées dans l'enseignement, dans la vie quotidienne, la famille et enfin au travail ainsi qu'à estimer la part de la langue française.

Nous établirons un échantillonnage éventuellement probabiliste pour toucher à toutes les catégories des parents d'élèves. Nous interrogerons les éléments de cet échantillon sur leur langue de travail, leur usage de la langue française, les conditions dans lesquelles ils font recours à cette langue, la langue la plus utilisée au quotidien avec leurs enfants, l'avenir de la langue française dans l'enseignement, etc. Nous ferons appel au questionnaire qui est plus pratique pour le recueil des données quantifiables quand la population enquêtée

est nombreuse. Cela nous permettra d'explorer plus profondément la pensée des sujets enquêtés.

L'objectif d'étudier les représentations, des enquêtés est de vérifier l'hypothèse selon laquelle les locuteurs évaluent, jugent les langues en présence en vertu des normes qui sont en vigueur dans la communauté sociale à laquelle ils appartiennent.

Pour mener à bien notre recherche, nous avons opté pour l'analyse du contenu qui repose sur le questionnaire, elle sert à dégager les différents points de vue, et les croyances des informateurs.

Le présent travail se subdivise en deux parties :

Une partie théorique : constituée de deux chapitres :

Le premier s'intéressera à la présentation de la situation sociolinguistique de l'Algérie (les langues en présence).

Le deuxième comportera la définition de quelques concepts clés qui ont une relation avec notre thème.

Une partie pratique constituée de deux chapitres aussi

Le premier traitera des considérations méthodologiques tenant à la constitution du corpus, de l'échantillon, du questionnaire.

Le deuxième s'intéressera à l'analyse, l'interprétation des données recueillies à travers notre technique d'investigation le questionnaire.

Dans ce chapitre, nous allons nous intéresser à la situation sociolinguistique de l'Algérie ; aux statuts officiels des langues en présence et enfin à la politique d'arabisation

I- La situation sociolinguistique en Algérie

Au Maghreb et plus particulièrement en Algérie, on constate la coexistence de trois langues avec variétés linguistiques. Autrement dit la situation sociolinguistique de l'Algérie est complexe. Complexité due aux pratiques langagières des locuteurs algériens nées grâce à l'imbrication de différents groupes sociaux, de différentes cultures et identités véhiculées par l'ensemble des langues et des variétés linguistiques en contact, chacune dans son domaine d'utilisation, mais aussi à la présence de différentes langues dotées de statut officiels différents : langue officielle nationale (l'arabe), langue nationale (amazigh) et la langue étrangère d'héritage colonial(le français).

A première vue trois langues importantes s'imposent : l'arabe classique, le tamazight et le français. L'anglais est aussi présent, officiellement, il est la deuxième langue étrangère après le français. Les rapports que les locuteurs algériens entretiennent avec l'anglais ne sont pas aussi conflictuels que les rapports qu'ils entretiennent avec l'arabe, le tamazight et le français, c'est pour cette raison que nous ne l'avons pas trop évoqué dans notre questionnaire.

Parler telle langue, c'est communiquer une culture, une identité grâce aux valeurs symboliques, esthétiques et identitaires rattachées aux langues. En effet, chaque groupe social entretient des rapports avec sa langue d'une part, et avec les langues des autres d'autre part. Il y'a un ensemble de représentations, d'images stéréotypées, et de valeurs

associées aux langues (et aux variétés) par les locuteurs de différents groupes sociaux. Ces représentations déterminent les conduites et les attitudes linguistiques qui rendent compte des perceptions mentales des locuteurs à l'égard des langues et de leurs utilisateurs.

II-Les statuts officiels des langues en présence

1- La Langue arabe :

Depuis l'indépendance l'Algérie a adopté la politique d'arabisation qui a comme fondement « une seule langue l'arabe, une seule religion L'islam, une seule patrie, L'Algérie ». Depuis, 1963 toutes les diverses constitutions successives sont restées constantes sur ce plan.

Dans la charte de **1976**, il est écrit que « la langue arabe demeurerait la seule langue nationale et officielle, alors que les autres langues, forcément des langues étrangères. » (http://www.tlfg.rique/algérie-3politique_ling.htm laval.ca/axl/af)

L'arabe classique renvoie dans son acception à cette langue surmontée, surélevée, d'essence divine, modèle de la littérature classique et moderne. Ce modèle est défini aussi par la fixation de sa forme et la régularité de ses règles grammaticales et surtout par leur abondance qui le rend très compliqué pour l'apprentissage et inexploitable pour toute communication à usage spontané, elle est exclusivement apprise par le biais de la variété étudiée dans les établissements scolaires est dite moderne.

Pour l'arabe algérien appelé aussi « **dardja** » est éclatée en plusieurs parlers régionaux non écrits, et non normalisés. Malgré cet éclatement, il demeure la première langue de communication des Algériens.

L'arabe classique est réservé, au sein de notre société, uniquement à la religion dans des contextes formels particuliers. Cette langue n'est la langue maternelle d'aucun algérien.

La langue arabe est un élément fondamental de l'identité nationale du peuple algérien. Elle est utilisée essentiellement dans le domaine de l'expression, des manifestations de la culture et dans tous les autres domaines de son activité nationale.

2- La langue amazighe :

Issue de la langue **chamito- chimique**, le tamazigh descend, selon les anciens grecs et latins, du libyque. C'est une langue ancestrale à tradition orale. Elle couvrait un immense territoire allant de l'Égypte à l'Atlantique, en passant par la Méditerranée jusqu'au-delà du fleuve du Niger. Cette immensité territoriale a favorisé l'éclatement de cette langue en plusieurs dialectes à ne citer qu'en Algérie : le kabyle en Kabylie, le chaoui dans les Aurès, le mozabite au Mzab et le tergui chez les Touarègues au Sahara. La langue berbère ou Amazighe possède son propre système d'écriture, celui que les touarègues ont conservé jusqu'à nos jours : le **tifinagh** mais qui n'est pas exploité.

Avant les années 1970, le tamazigh en Algérie n'a jamais connu de statut malgré la richesse de sa culture et de ses traditions anciennes.

Depuis 1989 et le début des années 1990, toute une série d'actions ont confirmé l'affirmation identitaire des berbères d'Algérie : plusieurs grèves générales en Kabylie, des manifestations, le boycott scolaire de septembre 1994 et des députés berbères ont même présenté régulièrement des projets de loi visant à faire reconnaître le berbère (le tamazight) comme langue nationale au même titre que l'arabe mais qui n'a jamais eu une seule chance d'être adoptée.

A partir des années 1990, la situation en Kabylie a connu une faible évolution. En effet, les autorités algériennes autorisent l'ouverture de deux départements de

langue et culture amazigh, au sein de l'université de tizi ouzou en **1990**, et de Bejaia en **1991**.

Dés **janvier 1991**, une loi vise à imposer la domination de la langue arabe notamment dans les administrations publiques, dans les institutions, dans les entreprises et les associations. Les masses médias s'expriment exclusivement en arabe.

A la suite de boycotté de l'école en Kabylie durant l'année 1994-1995, une instance gouvernementale, rattachée à la présidence, le **HCA** est créée. Il est chargé de promouvoir la langue berbère notamment en l'introduisant dans le système scolaire.

En **octobre 1995**, l'Algérie autorise un enseignement facultatif de la langue amazighe dans les établissements secondaires (collège et lycée). Cependant la langue amazighe reste sans aucun statut officiel.

Suite aux événements **d'avril 2001**, l'Algérie plonge dans un effondrement à la fois politique, culturel, et linguistique. En effet, des revendications ont été appelées par les membres des «**archs**» ou «**arouchs**» demandant la reconnaissance de la langue berbère comme langue nationale et officielle à côté de l'arabe. Mais en **mars 2002** la langue amazighe fut reconnue uniquement comme langue nationale après la langue arabe qui est et qui restera la seule langue nationale et officielle.

3- La langue française :

Durant la colonisation française, le français était présent dans toute l'infrastructure : économique, administrative, sociale et culturelle du pays (Algérie), c'était la langue officielle et unique de 1830 à 1962.

Après, l'indépendance de l'Algérie, cette langue d'origine coloniale prit place dans l'enseignement et les usages officiels.

Le gouvernement algérien voulait réaliser **«la face culturelle de l'indépendance»**

Le **FLN** s'est consacrée à la récupération de la culture et la langue propre aux Algériens. Ainsi, le français devient la première langue étrangère, mais cela reste théorique, car elle demeure dominante dans les institutions administratives et économiques. C'est la naissance d'un conflit entre les francisants qui considéraient la langue française comme prestigieuse, et les arabisants qui voulaient prendre leur place.

La langue française est reconnue comme une progression sociale, elle demeure un instrument de communication largement employée même en dehors du secteur, économique, dans le milieu de travail, à l'école, dans l'enseignement universitaire (technique et scientifique) ou même encore dans la rue, exemple : les panneaux publicitaires. Elle a également une fonction importante dans les masses médias comme en témoigne la presse francophone.

Le français connaît un accroissement dans la réalité linguistique algérienne, qui lui permet de garder son prestige. Elle est enseignée à partir de la troisième année primaire, elle occupe dans le secondaire la place de première langue étrangère ainsi que l'enseignement supérieur surtout les matières scientifiques et techniques.

Le français reste la langue des citoyens cultivés, du monde de l'industrie et du commerce international. Il fait ainsi partie du patrimoine algérien et permet de s'ouvrir sur le monde extérieur.

La variété de français utilisée est le français académique soutenu et normé. Le français est présent dans tous les secteurs parfois accompagné de la langue arabe surtout dans le domaine de la justice.

En 1969, un décret présidentiel annonce l'obligation de la traduction à la langue arabe tout texte officiel (loi, circulaire notes liée à la gestion des institutions économiques et même culturelle du pays).

III-La politique d'arabisation :

Avant l'indépendance, la langue officielle en Algérie était le français. Dès l'indépendance son utilisation s'est rétrécie, tout en gardant une importante empreinte dans la vie sociale et culturelle du pays. Un rétrécissement qui est le résultat d'une politique linguistique dite « **d'arabisation** ».

Selon le dictionnaire **LAROUSSE**, arabiser veut dire : « *donner un caractère arabe* » (GARNIER. Y.Koroubi.L.Vinciguerra.L (dire), LE PETIT LAROUSSE ? Paris, 2009.)

Sur le terrain, la politique d'arabisation s'est traduite par des mesures de planifications et d'aménagement linguistique concrètes. L'action d'arabiser consiste donc à redonner à la langue arabe, un autre idiome déjà existant dans la société, c'est le fait de généraliser son utilisation. Le processus d'arabisation a été mené par l'Etat algérien dans le but de glorifier la langue arabe et reléguer la langue française au statut de langue étrangère.

Dès 1962, l'identité algérienne va se fonder sur deux principes : La proclamation de l'islam comme religion du peuple et la restauration de la langue arabe. Afin d'atteindre cet objectif identitaire, la politique d'arabisation devient le seul moyen pour confirmer la souveraineté nationale et de sa généralisation, l'utilisation de la langue arabe dans la société algérienne et l'affirmation de son statut officiel.

Le président Ben Bella (1962-1965) dans sa première déclaration a avancé : « *nous sommes arabes, arabes, arabes...* ». Le choix de l'arabe répond à un projet unificateur permettant de réaliser, à côté de l'indépendance politique, l'indépendance culturelle pour marquer ainsi une rupture définitive vis-à-vis du colonisateur et afficher ou affirmer par la suite l'attachement, l'appartenance à la nation arabo-musulmane. « *le but avoué de la politique linguistique du gouvernement algérien était d'appliquer à ce contexte la notion d'indépendance : remplacer la langue officielle du colonisateur, le français, par une langue officielle et nationale, l'arabe, restaurant ainsi la situation d'avant 1830 ou la seule langue écrite était l'arabe (littéral)* »

(G. GRANGUILLAUME, « Arabisation et légitimité politique en Algérie », in Salem CHAKER, *Langues et pouvoir de l'Afrique du nord à l'extrême Orient*, EDSUD, 1998, p. 18.)

La langue arabe est dès lors appelée à remplacer tous les codes linguistiques et à occuper toutes les fonctions assumées par le français pendant la colonisation. Elle doit devenir « *une langue de fer et de l'acier* » selon l'expression du président Houari Boumediène. (Robert BISTOLFI (s/d), Henri GIORDANO, op. cit., p. 193.) Mais cette volonté d'arabisation rencontre une grande difficulté dans la mise en application effective et l'Etat avait du mal à assurer ses engagements, « *à cette affirmation de la légitimité d'une langue nationale correspond une lenteur dans la mise en œuvre, l'expérience d'une extrême difficulté de se détacher du français* » (Gilbert GRANGUILLAUME, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, op. cit., p. 29) induisant une « *position de bilinguisme qu'il s'agisse de la pratique administrative, de la vie économique, de l'environnement et du système d'enseignement* » (idem., p. 29). Et cela parce que durant la période coloniale, le français était la langue de tous les secteurs, laissant ainsi une forte empreinte dans le paysage linguistique algérien. Il est présent à nos jours dans les médias (chaîne 3, canal Algérie), dans la presse écrite (El watan, Liberté, Le soir d'Algérie, ...) et les liens avec la France ne cessent de s'établir par le biais des relations économiques puisqu'elle reste un

partenaire important de l'Algérie, par le biais également de l'émigration et du caractère international de la langue française et de sa présence dans le domaine de la science et de la technologie.

Comme toute politique linguistique, l'arabisation s'est faite d'une manière progressive dont l'objectif est de toucher tous les secteurs : enseignement, administration, justice et l'environnement. Le secteur technique et scientifique n'a pas été touché par cette politique. Elle n'a pas pu être appliquée immédiatement en Algérie et « *malgré qu'elle soit décidée en 1962, elle ne fut pourtant effective que dans les années 1970 en laissant toujours une place privilégiée à la langue française* » (<http://www.arabization.org.ma/downloads/maJalla/45/PDF/13.pdf>) qui reste dans l'imaginaire des algériens la langue de la réussite scolaire et sociale, langue de modernité et des technologies. Le français jouit donc d'un prestige auprès des Algériens en générale et des kabyles surtout car pour eux, cette politique présente un véritable danger, une menace sur leur langue et leur culture, c'est pourquoi ils ont des attitudes de rejets total de cette politique. Sachant que la classe bourgeoise, ainsi que la plus part des dirigeants, des hommes politiques maîtrisent plus le français que l'arabe. Déduisant ainsi qu'il y'a contradiction entre le discours idéologique du pouvoir, qui proscrit l'usage du français surtout dans les cadres officiels, et l'usage réel de cette langue.

Pour Jean Louis Calvet « *le français d'une part, langue héritée du colonialisme longtemps seul langue officielle et qui a été ramenée au statut de langue étrangère depuis la politique d'arabisation reste l'apanage des classes bourgeoises, une langue de référence culturelle, un atout important pour la réussite sociale, face à la langue nationale l'arabe* » (J.L.Calvet, La sociolinguistique, PUF, collection Que Sais-Je ? Paris, 1993,46)

La langue française est toujours présente dans la société algérienne, bon nombre de locuteurs dans leurs parlers kabyle et arabe empreinte au français de nombreux termes qu'ils arabisent ou barbarisent, elle est aussi considérée par beaucoup, comme la langue d'ouverture sur le monde moderne, la langue de transmission du savoir vue que, un bon nombre de journaux algériens sont rédigés en langue française, et surtout une langue de communication avec les différents moyens ; internet, télévision,.. ..

V- Etat sociolinguistique de l'Algérie

La réalité sociolinguistique de l'Algérie dévoile l'existence de plusieurs variétés langagières : l'arabe classique, l'arabe algérien, le tamazight (constitué de plusieurs variétés linguistiques (constitué par les dialectes parlés actuellement dont le kabyle, le targui, le Chaouia etc.) le français. Par ailleurs, l'usage de ces différentes langues diffère selon les régions, le statut social ou selon d'autres facteurs.

Notons que l'arabe dialectal est la langue vernaculaire dans toute l'Algérie à l'exception de quelques régions au sud et les régions kabyles comme Bejaïa, Tizi-Ouzou et quelques régions de Bouira.

1- Etat sociolinguistique de Tizi-Ouzou

L'origine berbère, l'arabisation du pays, l'ouverture de la région aux cultures étrangères et la forte présence de langues étrangères dans les écoles et les universités sont parmi de nombreux facteurs qui ont fait de la ville de Tizi-Ouzou un champ linguistique varié. D'une manière globale, trois langues principales dominent la région de Tizi-Ouzou : le kabyle, l'arabe et le français. Elles sont apprises et pratiquées selon la nécessité et les exigences de la vie et néanmoins, présentent plusieurs variétés.

1-1 Le Kabyle

Le Kabyle est la variété la plus présente à Tizi-Ouzou. Il est répandu dans le parler courant. Il présente un aspect purement oral et son usage varie d'un groupe à un autre. Par ailleurs cette langue représente le plus fort symbole identitaire du peuple kabyle, plusieurs revendications ont marqué la région pour marquer l'existence de cette langue en tant que langue nationale. Actuellement le kabyle (tamazight) est enseigné dès la quatrième année du primaire principalement en Kabylie et dans quelques autres régions. Le Kabyle se manifeste aussi dans plusieurs occasions culturelles valorisantes le patrimoine amazigh.

1-2- L'arabe

Doté de son statut de langue officielle, l'arabe présente deux variétés principales à Tizi-Ouzou : l'arabe classique, analogue à celui du coran, utilisée surtout dans les conditions officielles telles les écoles étatiques, les tribunaux, les mosquées etc. Quant à l'arabe dialectal, elle est caractérisée par son aspect oral et populaire.

Son usage connaît un accroissement remarquable notamment chez la usagé les plus jeunes.

1-3-Le Français

La langue française occupe encore une place prépondérante dans la société algérienne, et ce, à tous les niveaux : économique, social et éducatif. Le Français connaît un accroissement dans l'usage ce qui lui permet de garder son prestige, et en particulier, dans le milieu intellectuel. Bon nombre de locuteurs kabyles utilisent le français d'une façon systématique ou alternative dans différentes situations de leurs vies et surtout dans leurs vies privées. Du côté professionnel, les gens ont de plus en plus tendance à utiliser couramment des expressions en langue française tel «bonjour Monsieur (madame) », «qu'est-ce

que je vous sers» , «Au revoir » «pardon» ... etc., ou encore des discussions complètement en français à l'exemple des services des opérateurs téléphonique etc. Par ailleurs, il y a des familles qui élèvent leurs enfants à pratiquer le français de l'enfance pour des raisons et des idées valorisantes cette langue telle «langue de savoir », «langue de respect » ou «langue universelle » etc.

L'utilisation du français comme langue orale est variable selon les milieux est largement répandue. Selon G.GRNGULLAUME (1983, p.12-13) « *Elle varie selon les milieux et correspond parfois à un souci de démarquage social, voire de distinction* ».

Conclusion :

Le plurilinguisme a toujours été le trait définitoire de la population maghrébine. La politique linguistique algérienne doit encourager le plurilinguisme et s'ouvrir sur les cultures et savoir tirer profit de cette situation, en effet toute langue est inspirée d'une multitude de langues antérieures par exemple, comme le rappelle le professeur en science du langage, et traductologie, Abderrezak DOURARI l'arabe classique n'est pas pure, dans le coran, certains mots proviennent de l'arabe mais aussi du perse.

Dans ce chapitre nous allons définir quelques concepts sociolinguistiques qui ont un rapport avec notre recherche.

1- Les représentations :

Communément « une représentation » signifie « *le fait d'évoquer à l'esprit un objet, ce dernier est représenté sous forme de symboles, de signes, d'images, de croyances, de valeurs, etc.* » (Encyclopédie philosophique universelle, « des notions philosophiques », dictionnaire n°02, éd, PUF 1990, France 2239- 2241)

La notion représentation est apparue au XX^e siècle en sociologie, puis en psychologie sociale qui la définit comme « *des modes de reconstruction sociale de la réalité* » (Vasseur-T., Rencontre de langues-question(s) d'interaction, Didier, Paris, 2005, P, 118).

Elle sera reprise par les sciences du langage par de nombreux sociolinguistes, notamment MOSCOVICI/ sous diverses appellations (idéologie linguistique, représentation linguistique, imaginaire linguistique), pour désigner l'ensemble d'images que les locuteurs associent aux langues qu'ils connaissent, (Les représentations linguistiques enregistrent des mythes, des valeurs et des stéréotypes. A partir de cet « imaginaire linguistique », les locuteurs se forgent l'idée qu'il existe des langues plus valorisantes que d'autres et décident par conséquent de rejeter telle forme linguistique et de favoriser telle autre forme.

Les représentations sont liées aux idéologies, ce qui ne signifie pas qu'elles sont nécessairement fausses ; elles sont d'un autre ordre que les connaissances conceptualisées. En d'autres termes les représentations sont le discours que les locuteurs d'une communauté donnée tiennent sur les langues. Ce discours n'est objectif car les locuteurs ne tiennent pas le rapport neutre avec /la/les/langue(s) qu'ils pratiquent ou qui les entourent (ent). Si une langue est perçue comme une langue de savoir et de réussite, elle est systématiquement valorisée et ses locuteurs le sont aussi, à l'inverse si une langue est dévalorisée ses locuteurs se retrouvent immergés dans l'infériorité.

Selon J.L CALVET les représentations c'est « *la façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, et aux autres pratiques, comment ils situent leurs langues par rapport aux autres langues.* » (J.L.Calvet, pour une écologie des langues du monde, PLON, France 1999, p .158). Aussi les représentations sont constituées « *par l'ensemble des images, des positions idéologiques, des croyances qu'ont les locuteurs à propos des langues*

en présence et des pratiques linguistique, les leurs et celle des autres.»
(Idem.145-146.) il précise qu'à coté des pratiques linguistiques (des codes), il ya aussi "des idées sur les codes", "des présupposées", "des stéréotypes" qui influencent sur le comportement linguistique.

2-Les stéréotypes :

On considère généralement que le stéréotype constitue une forme spécifique de verbalisation d'attitudes, caractérisés par l'accord des membres d'un même groupe autours de certains traits, qui sont adoptés comme valides et discriminants pour décrire un autre dans sa différence.

Le stéréotype apparait comme un élément de la structure des représentations, or les stéréotypes sont des« *représentations généralistes forgées à priori, sans fondement empirique ou rationnel, amenant à juger les individus en fonction de leur appartenance catégorielle, et résistantes à l'apport d'informations, ils vont servir de fondement aux processus de stigmatisation sociale, en d'autres termes de jugement de valeur et sociale, in cahier de*» (S.M.FLAY, La compétence interculturelle dans le domaine de l'intervention éducative l'actif. ACTIF. Paris. p.57.)

3-Sécurité, insécurité linguistique :

Sécurité et insécurité sont deux termes qui s'opposent. La notion d'insécurité linguistique est apparue pour la première fois en 1966 dans les recherches de William Labov. Dans le domaine francophone, c'est en 1978 que cette notion apparait ; dans l'ouvrage de Nicole Guenier, Genouvrier et Khomsi intitulé Les français devant la norme.

L'insécurité linguistique, comme notion importante dans l'étude des représentations, se définit comme la« *dépréciation des usages linguistiques de sa communauté, souci constant de correction linguistique, perception erronée de son propre discours.* (M. Francard, «insécurité linguistique», in Marie-Louise MOREAU, op. p.173.). Autrement dit et selon J-L Calvet, les locuteurs qui se trouvent dans une situation d'insécurité linguistique «*considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas*». (J.L.Calvet la sociolinguistique, op.cit., p.47.)

Pour Michel Francard les locuteurs d'une classe dominée sont en quête de légitimité linguistique ce qui atteste leur minorisation sociale et linguistique.

En revanche, le sentiment de sécurité linguistique caractérise les locuteurs du groupe social dominant qui estiment que leur norme est légitime et prestigieuse.

«Pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme.»(Idem. p.47.)

Louis Jean CALVET définit le couple sécurité-insécurité linguistique comme suit *«on parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. A l'inverse, il ya insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas.* (J-L CALVET, La sociolinguistique, PUF, collection que sais-je ? Paris, 1993, p.50)

4-Le plurilinguisme :

Le plurilinguisme est un phénomène mondial. Il implique la coexistence, dans même société, de deux ou plusieurs langues ou variétés (dialectes) qui sont utilisées par les locuteurs dans la vie de tous les jours. Le plurilinguisme est un fait naturel, il est du *«à des facteurs nombreux tels que la migration politique, économique ou religieuse, la fédération politique de différentes régions linguistique, l'éducation»* (François GROSJEAN, «Le bilinguisme et le biculturalisme» in Le bilinguisme aujourd'hui et demain, Acte de la journée d'Etude du 23 novembre 2003, Paris, Organisé par le Groupe d'Etudes et de la recherche sur la Surdit ,  d. CTNERHI, p.21.)

Par « bilingue » on d signe la personne qui utilise alternativement deux langues, deux dialectes,   l' crit ou   l'oral pour communiquer.

On entend aussi par « multilinguisme » « la capacité de produire des énoncés significatifs dans deux(ou plusieurs) langues, la maîtrise d'au moins une compétence linguistique (lire, écrire, parler, écouter) dans une autre langue, l'usage alterné de plusieurs langues, etc. » (Idem. P.20.)

Selon François Grosjean, il ya toujours un déséquilibre entre les deux langues parce que l'une des deux assume des fonctions différentes (langue de travail, langues écrite, langue orale, langue utilisée à la maison....etc.). Pour André Tabbouret-Killer, le plurilinguisme ou le bilinguisme se résume à toutes les situations entraînant « un usage, généralement parlé et dans certains cas écrit, de deux ou de plusieurs langues par un même individu (bilinguisme individuel) ou un même groupe (bilinguisme collectif). « Langue » est pris ici dans un sens très général t peut correspondre à ce qu'on appelle communément comme un dialecte ou un patois » (A.TABBOURET-KELLER cité in Christian BAYLON, Sociolinguistique : société, langue et discours, Nathan 2eme édition, 1996, p.146).

Dans certains cas, le bilinguisme devient une affaire, un choix politique « fondé sur une idéologie selon laquelle l'apprentissage d'une langue étrangère dans des conditions définies doit permettre de donner aux individus des comportements et des manières de penser nouvelles, et faire disparaître les oppositions nationales et les guerres. (Dictionnaire de linguistique et des sciences de langage, Larousse, 1994, .66-67.) Il est à constater que le multilinguisme se développe dès qu'il ya contact de langues et besoin chez les locuteurs de communiquer dans plusieurs langues.

5- La politique linguistique :

Selon J .L.CALVET, une politique linguistique « *est l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie* ». (J-L CALVET. Sociolinguistique, PUF. Collection Que sais-je ? Paris.1993, P111-112). En ce sens n'importe quel groupe peut élaborer une politique linguistique.

Pour M-L MOREAU, le mot politique désigne « la *phase d'une opération d'aménagement linguistique la plus abstraite consistant en la formulation d'objectifs, postérieurement à l'évolution d'une situation faisant apparaître des aspects perfectibles soit dans le corpus d'une langue (l'inadaptation de la structure par rapport à des besoins), soit dans le statut des langues.* (M-L MOREAU. Sociolinguistique, les concepts de bases, MARDAGA, Bruxelles, 1997, p 229).

Chez BOYER « *l'expression politique est souvent employée en relation avec celle de planification linguistique : tantôt elles sont considérées comme des variantes d'une même désignation, tantôt elles permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la/les langue(s) en usage dans une société donnée. La planification linguistique est alors un passage à l'acte juridique, la concrétisation sur le plan des institutions (étatiques, régionale, voire internationales) de considération de choix de perspectives qui ceux d'une politique linguistique* ». (BOYER.H, Sociolinguistique : territoires et objet, Delachaux, Lausanne 1996, P23). Il s'agit donc d'un ensemble de principes, de lois, de règlements, d'institutions et de pratiques, adopté à travers le temps, qui guide et appuie l'action gouvernementale.

Dans notre pays, la politique linguistique mise en place par l'Etat, c'est bien la politique de l'arabisation qui tend à promouvoir et à généraliser l'utilisation de la langue arabe, dans toutes les institutions étatiques dans le but d'une unification nationale et d'un rattachement culturel au monde arabo-musulman.

PARTIE PRATIQUE

Chapitre1 : Définition des concepts méthodologiques

Dans ce chapitre, nous allons proposer des définitions des instruments méthodologiques utilisés dans notre travail.

1. L'enquête :

On donne le nom d'enquête à toute étude ou recherche menée, en vue de

Connaitre des faits ou des opinions, à l'aide d'expériences techniques, scientifiques, de consultations de documents, d'interviews ou interrogations.

Elle est aussi : l'étude d'une question réunissant des témoignages, des expériences, des documents.

Selon R.GHIG LIONE et B.MATALOW (2010,⁶ème . p.6) « *réaliser une enquête, c'est interroger un certain nombre d'individus en vue d'une généralisation* ». En d'autres termes l'enquête peut être définie comme une interrogation particulière portée sur une situation comprenant des in ce, dans le but de généraliser sans que le chercheur ait l'intention et le désir explicite de modifier la situation dans laquelle il agit en tant que telle.

Pour réaliser une enquête il faudrait interroger un certain nombre de personnes en vue d'une généralisation. Elle consiste à mettre en place certains nombre de question que nous soumettons à un groupe d'individus ou à une population bien définie : mais vue l'impossibilité de soumettre toute une population à l'analyse, nous procéderons par échantillonnage, comme le précise R.GHIGLIONE et MATALON (2010, ⁶ème éd, p.29). « *Il est très rare qu'on puisse étudier*

exhaustivement une population, c'est-à-dire en interroger tous les membres : ce serait si long et si coûteux que c'est pratiquement impossible»

2. L'échantillonnage :

L'échantillon se définit comme : une fraction d'une population représentative ou d'un ensemble statique.

C'est aussi un groupe d'individus présentant les mêmes caractéristiques que la population dont il est représentatif.

Le dictionnaire de sociologie le Robert pour sa part le définit : *«un échantillon est un ensemble restreint d'individus provenant d'une population que servent de support à l'étude que l'on réalise»*.

Pour qu'il soit représentatif, l'échantillon doit obéir à certaines conditions dont la constitution de ces éléments, qu'on doit choisir de telle sorte que les membres de la population aient les mêmes chances de faire partie de l'échantillon.

2-1-L'échantillon représentatif.

Il est très difficile d'étudier ou d'interroger une population d'une manière exhaustive, c'est pour cela qu'il faut se limiter à un nombre de personnes représentatif.

Selon R. GUIGLIAUNE ET B. MATALON *«un échantillon est en principe représentatif si les unités qui constituent ont été choisies tel que tous les membres de la population ont la même probabilité de faire partie de l'échantillon. Si ce n'est pas le cas, on dira que l'échantillon est biaisé puisque certains individus avaient plus de chance que d'autres d'être choisis. »*

(R. GUIGLIONE et B. MATALON les enquêtes sociologiques, Théories et pratique Armand Colin, Col « U », Paris, 1978 p.29)

2-2-L'échantillon aléatoire (statistique)

Les échantillons dits aléatoires ou statistiques s'obtiennent par un tirage au sort selon les lois du hasard respectant la condition de la définition de l'échantillon représentatif : faire en sorte que chaque membre de la population ait la même probabilité de faire partie de l'échantillon.

Notre échantillon

Parmi les échantillons qui existent celui qui correspond le plus à notre enquête est l'échantillon aléatoire. Nous avons donc utilisé ce type d'échantillonnage pour mener à bien notre travail. Il est donc constitué de 30 parents d'élèves de la ville de Tizi-Ouzou qui ont accepté de répondre à nos questions. Le tri de la population que nous avons interrogé est soumis aux lois du hasard.

Le pré-test

Avant d'administrer le questionnaire, il est essentiel de le valider à l'aide d'un pré-test. Celui-ci consiste à soumettre le questionnaire à un faible nombre d'individus, et de personnes, susceptibles d'être interrogés, mais suffisamment différentes pour déceler le maximum de lacunes présentes dans le questionnaire.

Nous demanderons aux personnes ainsi sondées de soulever toutes les imprécisions. Le pré-test permet d'adopter des corrections au questionnaire initial. D'après R. GHIGLIONE et B. MATALON (2010, 6^{ème} éd, p.136.). « *Il est nécessaire d'assurer que le questionnaire est bien applicable, et qu'il réponde effectivement aux problèmes que se pose le chercheur.* »

Nous avons débuté notre étude par une pré-enquête afin de tester le caractère lisible et accessible de notre questionnaire. Ensuite nous avons poursuivi notre enquête de terrain auprès d'un groupe de parents (30) de la ville de Tizi-Ouzou.

Durant notre recherche, nous nous sommes heurtés à plusieurs difficultés, notamment durant la phase de distribution du questionnaire. Aux contraintes nées de la nécessité de se déplacer vers l'ensemble des enquêtés (parents d'élèves) éparpillés dans la ville de Tizi-Ouzou. Nous étions aussi obligés à effectuer des allers-retours à cause de manque de ponctualité de quelques familles, ce qui nous a conduit à éliminé nos déplacement aux villages, par manque de temps et de moyens aussi, surtout que la majorité des parents ruraux déclarent avoir une deuxièmes résidence à la ville de Tizi-Ouzou.

. En bref, il nous a fallu beaucoup de temps et de patience pour arriver à notre but.

La plus parts des parents ciblés sont nés et vécu à Tizi-Ouzou, en milieu citadin. Peu d'entre eux sont nés dans un milieu rural et habitent à Tizi-Ouzou pour différentes causes. Cela nous amène à penser que ceux qui habitent en milieu citadin sont issus d'un milieu ouvert sur le monde occidental.

Nous rappelons ici que nous avons distribué une vingtaine de questionnaires pour nous assurer, empiriquement, que les questions établies soient comprises par les enquêtés et qu'elles nous fournissent la matière de base à examiner. Nous déclarons que nous avons éliminé deux questions que nos enquêtés voyaient comme redondante, comme nous avons ajouté une question proposée par eux toujours.

Questions éliminées :

1. En plus de votre langue maternelle, quelle est la deuxième langue que vous utilisez le plus ?
2. Dans quelle situation utilisez-vous des termes français ?

Question ajoutée :

3. *Que pensez-vous de la France et des Français ?*

3-Le questionnaire :

Comme il a été dit auparavant, notre enquête emprunte pour instrument le questionnaire. Il est important de définir celui-ci et de connaître ces caractéristiques.

Le questionnaire est un instrument d'enquête qui permet d'obtenir des données recueillies de façon systématique. Le sociolinguiste élabore un questionnaire dans le but de confronter avec des données empiriques, la pertinence des questions qu'il se propose d'élucider et de confirmer la validité des hypothèses postulées dans la phase préliminaire de sa recherche.

Le questionnaire est utilisé dans plusieurs domaines, comme une technique d'investigation tels la psychosociologie mais aussi les domaines de la psychologie.

Notre questionnaire est constitué de quatorze questions, un exemplaire est placé dans la partie annexe

Les questions composant le questionnaire peuvent être de deux types :

Les questions de **faits** et les questions **d'opinions**.

a-Question de fait: ce sont celles qui renvoient à des faits observables et vérifiables par le chercheur. Ce sont par exemple les questions ayant trait à l'âge et à l'appartenance sexuelle des enquêtés.

b- Question d'opinion : ce sont celles que pose le chercheur pour se renseigner sur les positions idéologiques, les points de vues, et les considérations personnelles, voire subjectives de l'enquêté à propos d'un sujet donné. On les appelle aussi les questions psychologiques, qui portent sur les attitudes et les représentations des sujets : Exemple : que signifie pour vous la langue française ?

Ces deux types principaux de questions se divisent généralement en trois sous catégories :

Questions fermées : ce sont les questions qui suggèrent un choix limité de réponses. Elles ne laissent pas de liberté à des nuances ou à des commentaires de la part de l'enquêté : celui-ci doit répondre par « Oui » ou « Non ». Elles ne favorisent pas la communication. D'après DE SINGLY : « *les questions fermées sont celles où les personnes interrogées doivent choisir entre des réponses déjà formulées à l'avance.* » (F DESINGLY (1992), *l'enquête et ces méthodes .Le questionnaire*, Ed Nathan, Paris)

Par exemple : Parfois, l'utilisation d'une langue dans une communication constitue une défense de celle-ci, vous arrive-t-il d'utiliser la langue française dans ce sens ?

-Oui

-Non

Questions semi-fermées : ces questions sont dites semi-fermées parce qu'elles donnent un choix multiple et alterné de réponses, mais qui est orienté par le chercheur. Donc l'enquêté en justifiant sa réponse il utilisera son propre vocabulaire et ses propres expressions.

Voici comment elles sont définies dans l'enquête sociologique : [...] *Elles prennent la forme de questions à choix multiples [...] au sujet qui choisit parmi les réponses alternatives celle qui lui paraît la plus conforme à son point de vue. Les réponses données à chaque question doivent couvrir le champ des réponses possibles, il est préférable de proposer ainsi une réponse Autre (à spécifier).*

Ces deux types de questions, fermées et semi fermées, forment le questionnaire structuré.

Tandis que le questionnaire non structuré est composé exclusivement de questions ouvertes.

c-Questions ouvertes : ces questions permettent à l'enquêté d'émettre de jugements, des commentaires et des nuances à propos du sujet abordé.

Selon DE SINGLY : « *Les questions ouvertes sont celles ou [...] les personnes interrogées sont libres de répondre comme elles le veulent.* » (FDESINGLY : *L'enquête et ses méthodes. Le questionnaire, ed Armand COLIN. Paris*)

Exemple : que pensez- vous de la politique d'arabisation ?

Il est important de signaler que les deux types de questions : structurées et non structurées, présentent des avantages et des inconvénients.

L'avantage du questionnaire structuré est que les questions qui le forment permettent au sujet de faire le choix d'une réponse, ce qui peut faciliter l'analyse et le traitement après l'enquête. Mais ce type de questionnaire à l'inconvénient d'imposer au sujet de choisir parmi des réponses alors que peut être celui-ci a une autre opinion à donner.

Concernant le questionnaire non structuré, il présente l'avantage de laisser une grande liberté au sujet de répondre aux questions posées. Cependant il présente l'inconvénient de rencontrer des difficultés dans le codage et le traitement des réponses par l'enquêteur, surtout que certaines réponses peuvent ne pas être pertinentes par rapport au sujet soumis à l'étude.

Notre objectif est de s'avoir, de comprendre et d'expliquer les représentations des parents à l'égard de la langue française. Nous avons opté pour le type de questions fermées, semi fermées et aussi ouvertes laissant un champ libre pour faire surgir des jugements de valeurs, des conceptions, des

images stéréotypées : en bref de la subjectivité renseignant sur les rapports que les sujets enquêtés entretiennent avec la langue française et ses utilisateurs. Le deuxième objectif est de vérifier, en confirmant ou en infirmant, les hypothèses formulées au départ.

Chapitre II

Terrain d'enquête :

Après avoir abordé brièvement la situation sociolinguistique algérienne et l'aspect institutionnel (formel) de chaque langue (arabe, kabyle, français). Et après avoir mis l'accent sur quelques concepts méthodologiques, nous nous contenterons dans cette présente partie à analyser et interpréter les données recueillies à travers notre technique d'investigation ; le questionnaire

Pour faciliter la lecture de ce mémoire, nous avons jugé utile de présenter nos informateurs (enquêtés).

Tout au long de notre analyse, nous désignerons par le sexe :

M : masculin.

F : féminin.

La langue maternelle.

K : kabyle.

A : Arabe.

La zone géographique.

U : urbain.

R : rurale.

Ces lettres seront précédées par «IN» qui désigne informateur.

Les résultats sont illustrés suivant les tableaux qui suivent :

1- Quelle est votre langue maternelle ?

Langue maternelle déclarée	N (nombre)	P (pourcentage)
Berbère	22	73,33%
Arabe dialectal	8	26,66%

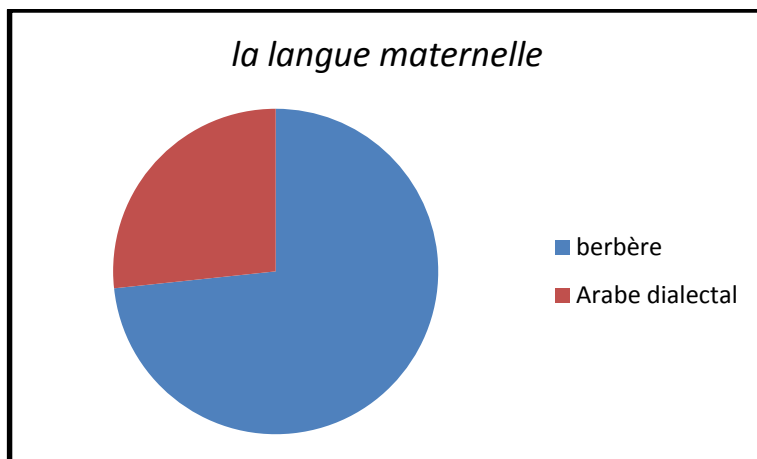
Remarque : 30 \approx 100%

La langue maternelle :

Elle tire son nom de « mère » puis qu'il s'agit de la langue parlée par la mère. Pour acquérir sa langue maternelle l'enfant n'a pas besoin qu'on lui apprenne à parler, il observe les interactions des autres autour de lui, qui lui parle et les procédures inconscientes font le reste. Elle définit prioritairement pour un individu, son appartenance à un groupe humain, et à laquelle il se réfère plus au moins consciemment lors de toute apprentissage linguistique. En effet, toute langue maternelle fait partie du patrimoine génétique et biologique de son locuteur natif à tel point que toute langue maternelle est forcément native.

(Abdou ELIMAM, l'exception linguistique en didactique, DAR L GHARB, 2006, p19, 20.)

La langue maternelle de tout algérien est un dialecte arabe ou berbère. Ces dialectes sont essentiellement oraux, ils sont nombreux et diversifiés, à l'intérieur de deux grandes familles : l'arabe et le berbère.



Figure° 1 : Représentation graphique des langues maternelles des enquêtés

A l'issus des réponses obtenues à notre question qui consiste de demander à nos informateurs leurs langue maternelle, nous relevons 73,33% déclarent la langue berbère comme langue maternelle contre 26,66 déclarant la langue arabe.

Ceci renseigne que la ville de Tizi-Ouzou est majoritairement kabylophones.

I- Représentation des langues dans l'imaginaire linguistique des parents :

1-Le Français langue d'intercompréhension :

1- *Pour exprimer certaines difficultés dans votre langue maternelle, vous faites appel à une autre langue, laquelle ? Expliquez.*

	Nombre	Pourcentage (%)
kabyle	4	1,33
arabe	5	1,66
français	21	70

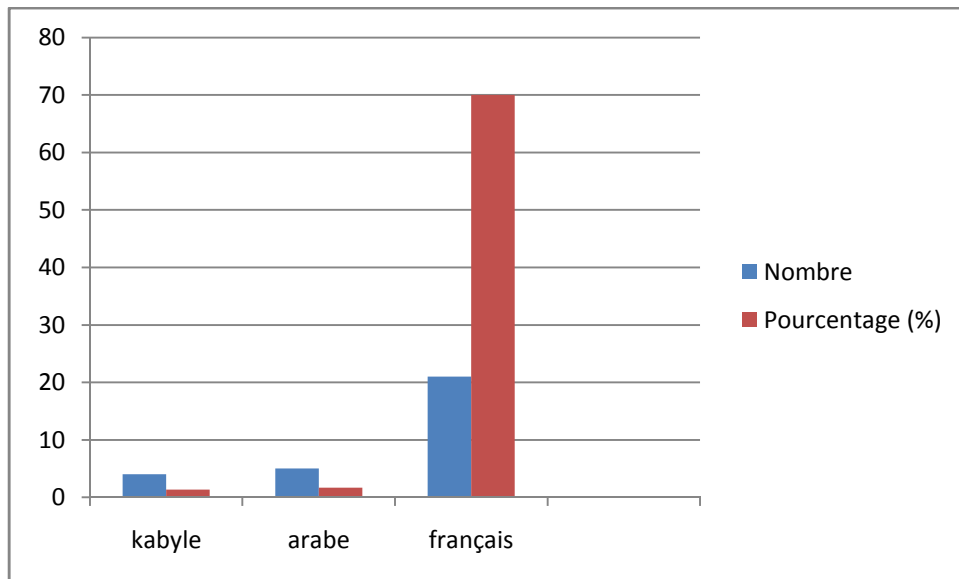


Figure 02 : Représentation graphique du Français langue d’intercompréhension.

A l’issue des réponses nous avons obtenu quatre (4) informateurs qui ne font appel qu’à la langue kabyle soit 1,33%. Cinq (5) pour la langue arabe dialectal soit 1,66%. Le reste des informateurs(21), font appel à la langue française soit 70%.

Nous relevons ainsi que le Français est représenté comme une langue permettant la communication avec l’autre partie de la communauté.

Certains kabylophones préfèrent communiquer avec les autres, et surtout avec les arabophones en langue française et jamais en langue arabe qu’ils dévalorisent par des formules dépréciatives et traitent l’arabe de simple, dégradé, plus une langue de civilisation, dure. Morsly Dalila, dit à ce titre que «pour dévaloriser la langue des Algériens, les occupants tentent de convaincre ces derniers par des formules dépréciatives et traitent l’Arabe algériens de “vulgaire, barbaresque, simple, confus, dégradé, sans règle de grammaire”...» (Morsly. D, in la linguistique, put XX, VI, 199, p, 77,86.)

INMKR2 : toujours en français l’Arabe moi je n’aime pas, elle est dure à avaler, surtout pour nous, les vrais Kabylophones.

INFKR9 : parce que l'Arabe je n'aime pas, et je ne comprends pas on le dit depuis(x) temps, en plus le Français est plus facile.

/INFR3 : simple, je le préfère. (Le français)

INMK12 :L'Arabe, je ne me sens pas à l'aise, surtout parce qu'elle nous a été imposée. Si non l'arabe dialectal, normal, je n'ai pas de problèmes avec.

D'autres, par contre ne sont pas contre l'arabe algérien mais contre l'arabe classique et refusent toute communication avec, même si la situation l'exige.

Ainsi la langue française possède un avantage qui réside dans la fonction première de la langue, permettre à des locuteurs d'échanger entre eux, d'entrer en contact avec les autres, pour les comprendre et se faire comprendre d'eux. Nos informateurs insistent donc sur l'utilisation du Français :

INMAU7 : On fait appel à la langue française spontanément, sans même réfléchir.

INFKU4 : Français, c'est plus facile.

Le Français apparait comme le moyen le plus facile pour communiquer.

C'est le meilleur moyen d'assurer une intercompréhension quand on s'adresse à des inconnus ou à nos émigrés :

NFKR11 : nous avons presque tous de la famille en France... alors comment ne pas l'apprendre pour comprendre et mieux se faire comprendre.

L'un de nos informateurs la considère comme une deuxième langue maternelle.

IFMKR8 : la majorité de ma famille est en France, on communique en leurs présences, et par internet quant ils retournent en France. Elle est presque notre deuxième langue maternelle.

D'autres utilisent la langue française quant il s'agit d'une discussion autour d'un thème scientifique, sportif ou technique :

INMAU1 : surtout quant il s'agit de sport, d'internet, d'expliquer un problème technique ou mécanique... il est indispensable.

Certains l'attachent aux sujets ou ils n'osent ou ne trouvent pas de mots dans sa langue maternelle qu'il faut pour exprimer leurs opinions et leurs idées.

Alors que d'autres l'attachent aux sujets tabous (la sexualité par exemple) ou l'enquêté se trouvent gêner d'aborder ces sujets avec son interlocuteur, alors il utilise ce que les psychologues et les psycholinguistes appellent « les stratégies d'évitement » ils évitent ainsi de choquer l'auditeur et euphémismes en recourant à la langue française avec laquelle ils s'expriment en aisance.

INMKR12 :...en Français, pas de soucis on peut tout expliquer même question de sentiments, on est plus claire, plus à l'aise, je veux dire que c'est plus facile. Rire

En effet le locuteur algérien a tendance à utiliser la langue française pour transgresser ces sujets et contourner ces interdits.

Nous relevons ainsi que le Français est représenté comme une langue permettant la communication avec l'autre partie de la communauté.

2-Distribution des langues à l'intérieur et à l'extérieur de la famille:

Nous portons notre attention vert la cellule familiale, premier lieu de transmission des langues, à traves les langues, à travers le regard que portent les enquêtés à l'égard de cette langue. Pour cela nous avons posé la question qui suit

2- Quelle langue pratiquez-vous ?

a)En famille :

b) Dans la rue :

c) Au travail :

a) le Français dans la famille : nous voulons connaitre, à travers le regard que portent nos informateurs à l'égard toujours de la langue française, comment elle se représente dans la famille, l'origine géographique à telle, un impact sur le

choix linguistique et enfin quelles représentations se font les parents d'élèves urbains ou ruraux sur leur propre gestion linguistique.

	nombre	Pourcentage (%)
Kabyle	13	43,33
Arabe	12	40
Français	5	16,66

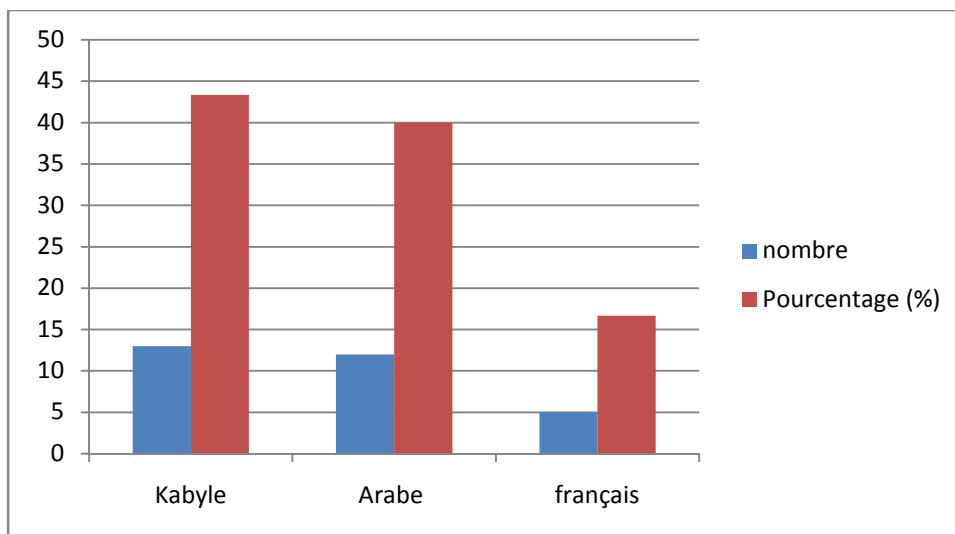


Figure03: Représentation graphique de la distribution des langues dans la famille

Suite, aux déclarations d'usage des langues en famille, il ressort :

Qu'en famille et en présence des parents ou des personnes âgés, les informateurs communiquent en langue maternelle, mais dès qu'ils sont absents, ils reviennent à leurs habitudes et communiquent aussi en Français.

D'autres en font recours à la langue française de temps à l'autres surtout quand ils ne trouvent pas les mots et la situation l'exige.

La langue française donc n'est pas totalement absente dans les différentes communications de la famille.

Prédominance de la langue maternelle entre les membres de famille, les langues maternelles jouissent de langue dominante, c'est exclusivement les langues véhiculaires entre les membres de famille.

Nous rapportons si dessus les réponses qui nous semblent pertinentes.

INMKR2 : Uniquement Kabyle

INMR4 : En kabyle, surtout en présence de mes parents, et aussi au village.

INFKR11 : par respect, mon mari exige qu'on parle kabyle en présence de nos familles, ou quant on est au village, mais si non c'est souvent Français, avec les enfants.

INMAU1 : en Arabe bien sur.

INMAU7 : en Arabe et des fois quelques mots en Français.

INFAU9 : en Arabe, des fois en Français

b) Dans la rue ;

	nombre	Pourcentage
Kabyle	9	30
Arabe	10	33,33
Français	11	36,66

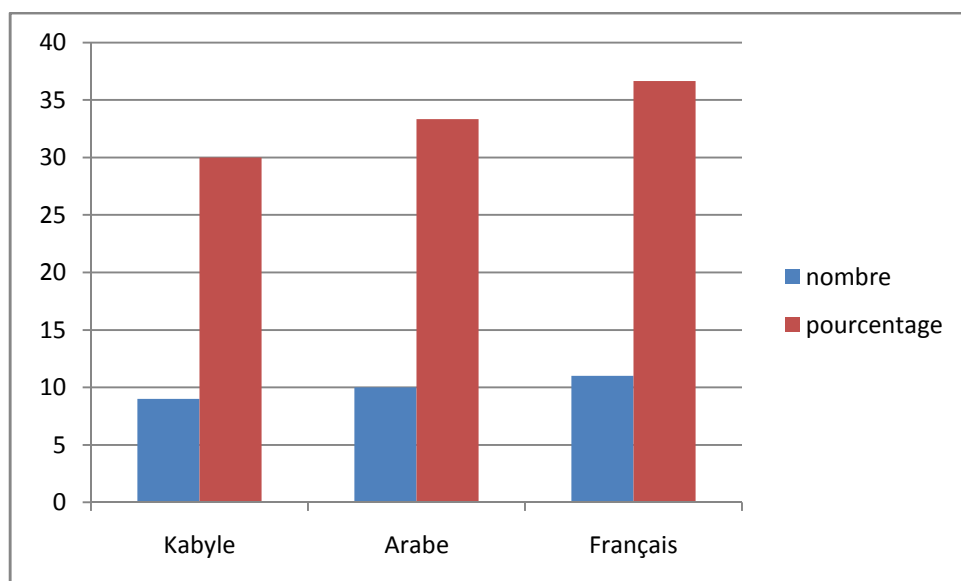


Figure N°04 : Représentation graphique de la distribution des langues dans la rue.

La langue utilisée à l'intérieur, en famille est presque exclusivement avec la langue maternelle des informateurs (Kabyle ou Arabe dialectal) mais en dehors, c'est un autre cas, les informateurs, la plus part, communiquent avec les amis, les voisins, les commerçants en Kabyle, Arabe dialectal, le Français est toujours en rigueur. Ce si renseigne que les locuteurs tiziouzéen sont plurilingues (pratique de plusieurs langues).

Nous remarquons que les jeunes couples, ou les femmes jeunes kabylophones préfèrent plutôt parler arabe et surtout arabe algéroise, une façon pour se démarquer des autres, et de se montrer ainsi citadins.

INFKR1 : selon mon interlocuteur.

INFKU13 : sincèrement, je parle Arabe.

INMKR14 : moi jamais Arabe, mais kabyle ou Français, oui.

INMAU7 : cela dépend de la situation, du sujet, et des capacités de mon récepteur.

INMKU8 : je ne suis pas raciste, car je parle même arabe.

INMKU11 : on ne sait pas quoi parler, surtout dans quelques endroits. On est : debreche, djebri, djebailozi... quant on parle kabyle, de traître ou metgoer l'orsqu' on parle arabe. L'essentielle, je parle, français ou arabe algéroise, surtout à Alger. Je me sens mieux.

Les propos, de cette femme nous mènent au couple sécurité / insécurité linguistique.

Quelques kabylophones, traitent les arabophones de traîtres car ils ne parlent pas la langue des aïeux, Dourari. A, dit à ce propos : « *il n'est pas rare qu'un berbérophone s'exprimant en arabe algérien soit interpellé pour que lui même ou ses enfants parlent plutôt berbère : la règle communautaire est : « parle en kabyle, fils du pays !* ». D'autres communiquent surtout en arabe, pour se montrer citadins et ainsi, ils éviterons d'être péjorés par quelques arabophones de debrech, metzahlek...Dourari, ajoute «*les arabophones quant à eux ne manquaient pas de minorer tout locuteurs berbérophones considéré comme montagnard, rustre et très peu civilisé : qbayli mghandef, ou kerrouch, disaient il*» (Abderrezak DOURARI .LES MALAISES DE LA SOCIETEALGERIENNE. Crise de langues et crise d'identité, p17, éd, Casbah) .

Donc le Français est représenté comme langue de valorisation, ainsi que l'arabe algérien (algéroise).

C : Au travail :

	nombre	Pourcentage (%)
Kabyle	06	20
Arabe	12	40
français	11	36,66

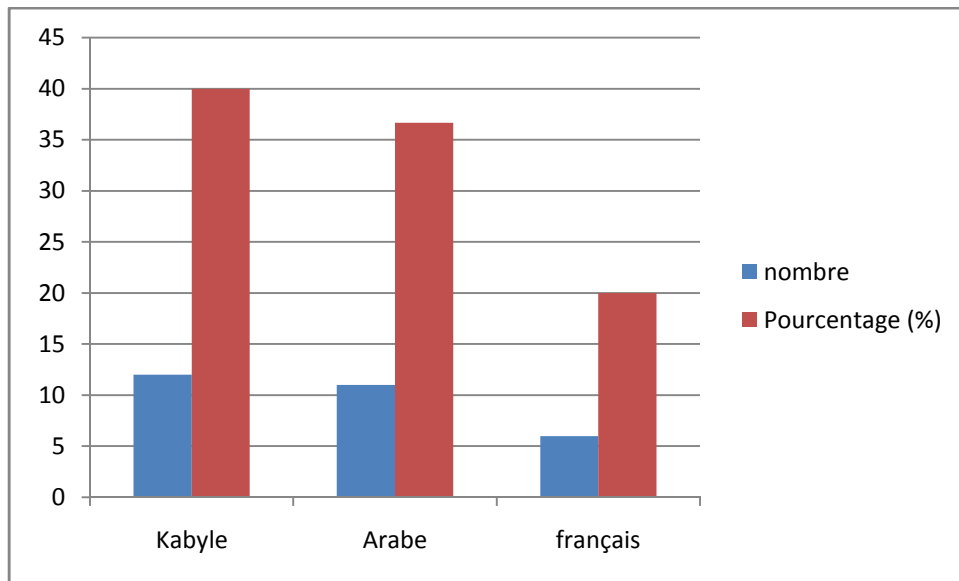


Figure N°05 : Représentation graphique des langues utilisées au travail.

D'après le graphe, nous relevons que dans le domaine du travail, on trouve principalement l'Arabe scolaire avec le pourcentage de 40% et le Français avec 36,66%.

La langue Arabe parce qu'elle est censée d'être celle de pouvoir, de son administration et de toutes les institutions de l'état. Elle est représentée comme étant la langue officielle de la république algérienne.

INFAU14 : « ...le Français est prépondérant dans le secteur de santé. L'arabe, kabyle, avec les malades âgés, ou avec tous ceux qui ne maîtrisent pas français»

INMAU7 : malgré la politique d'arabisation, l'administration algérienne est bilingue, elle se gère en français plus qu'en arabe qu'en le veuille ou pas c'est la langue du travail et de toutes les situations dites formelles.

INMAU3 : on utilise les deux, mais n'empêche que le français est très important surtout avec son système d'abréviation qui nous facilite beaucoup de tâches qu'on ne trouve pas dans l'Arabe.

INFKR1 : certes, il y'a l'Arabe mais,...l'abréviation, la nomenclature des codes des différentes opérations ce font toujours en français ce qui fait qu'il est omniprésent dans notre travail.

INMKU11 : les deux.

A l'issus des réponses nous remarquons que la majorité des enquêtés disent qu'en Algérie en général et à Tizi-Ouzou spécialement, le Français est la deuxième langue utilisée au travail avec ou après l'arabe littéral, parce qu'elle est la langue du travail dans les secteurs vitaux.

L'une des raisons de l'ancrage de la langue française dans le travail et l'administration algérienne (d'après nos informateurs), est liée à son système abrégatif, la nomenclature des codes des différentes opérations est en langue française.

Au travail, la langue Française est ainsi fortement recommandée car c'est la langue la plus utilisée pour aborder des thèmes techniques, scientifiques qui consiste la spécialité. Le recours à la langue française compense aussi la pauvreté lexicale des langues maternelles.

Donc dans ce contexte, la langue française occupe ou partage les premiers rangs avec la langue arabe. Il lui attribue une place prestigieuse et la préfère à toute autre langue.

Le Français a aussi une place à part «aux jeux olympiques, par exemple, c'est la seule langue officielle avec l'anglais» (propos recueillis par François PRADAL, « Le Français dans le monde » Revue de la fédération internationale des professeurs de français. N°358 .juillet-août 2008, N°358, p9)

Le Français est toujours une langue de travail et de communication dans l'administration malgré la loi et l'ordonnance portant généralisation de l'utilisation de la langue qui ont été mises en œuvre dans différents domaines d'usages.

La majorité des enquêtés sont bilingues, ils utilisent la plus part du temps les deux langues (arabe, français) pendant le travail. Bilinguisme :(utilisation de deux langues).

3- Pensez-vous que le Français est une langue étrangère ?

OUI

NON

Pourquoi ?.....

.....

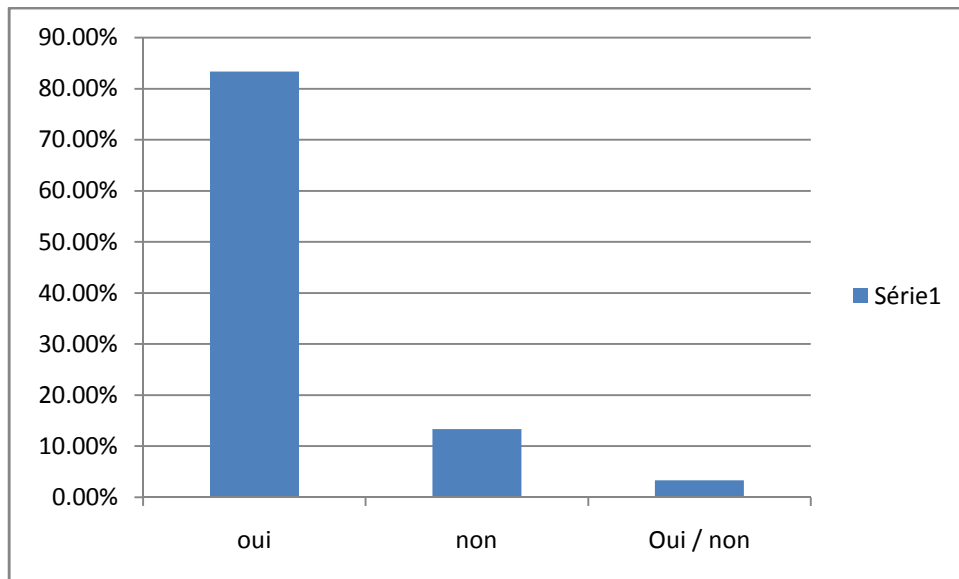
3-Le Français langue étrangère.

«Une langue est dite étrangère dans une communauté linguistique quant elle est inconnue lors d'un premier apprentissage, elle s'oppose à la langue maternelle».

(Jean DUBOIS, dictionnaire linguistique et des sciences du langage, Larousse, 1994)

Autrement dit, la langue étrangère est distincte de la langue seconde. C'est la langue non maternelle dont l'acquisition est généralement le fruit d'un apprentissage scolaire ou professionnelle. Elle peut aussi appartenir à la communauté linguistique suite aux phénomènes de colonisation ou de protectorat, comme est le cas de la langue française en Algérie.

Le français langue étrangère		
oui	non	Oui / non
83,33%	13,33%	3,33%



Figure°06 : Représentation graphique des représentations sociolinguistiques de la langue française langue étrangère.

A l’issus des réponses collectées nous relevons 83,33% pour un “ oui” contre 13, 33% pour un “ non” et 3, 33% pour les deux.

La majorité de ceux qui considèrent le Français comme langue étrangère terminent leurs phrases par la conjonction d’opposition “ mais” en expliquant leurs positions :

INMAU6 : oui mais elle est incontournable pour le développement économique et culturel du pays.

INMKR2 : certes, mais nous avons besoin de cette langue pour accéder à la culture occidentale et ainsi à la modernité.

INFAU15 : c’est vrai, mais nous avons besoin pour tous commerces internationaux, pour être valorisé et ne pas se sentir exclu des grands débats du monde. Alors disons plutôt butin de guerre, langue fonctionnelle car elle reste toujours dotée d’un certain prestige.

Pour ceux qui ne considèrent pas le Français comme langue étrangère, nous rapportons si dessous leurs propos :

INMKR8 : cela fait 185 ans qu'il vive avec nous, il est pratiqué par la classe la plus intellectuelle et la plus influente du pays.

INMKR : impossible, elle est depuis 1830 la langue de l'économie, l'industrie, la médecine, l'enseignement supérieur les medias..., et ça malgré l'arabisation.

Même si le Français est considéré par la majorité des enquêtés comme étant une langue étrangère, il demeure proche de la société des algériens. Selon **BILLIEZ** «*plus une langue est légitimée et familière parce que les sujets ont été à son contact selon diverses modalités plus on l'estime proche¹*». Aussi **MARTINET** souligne «*on comprend qu'une langue étrangère qui est apprise et pratiquée par les classes les plus influentes d'une nation puisse cesser d'être une langue étrangère et devenir une langue commune* ».

4- Le Français langue des médias.

Les médias sont des outils de communications ; radio, télévision, presse, livres,... . Le choix d'un média dépend évidemment du type de communication.

Le Français a une très grande présence dans la presse algérienne historiquement et aujourd'hui, par le biais de la presse en français, très lue et par le biais des programmes de télévision satellitaire français très suivis. Certains parents auraient appris la langue française grâce aux journaux et les divers émissions des chaînes de télévisions aussi française .Pour ce qui concerne les enfants cette langue est presque, et uniquement apprise en suivant l'émission club Dorothée, la maternelle, et enfin l'école.

4- Vous lisez le journal en :

Langue Arabe

langue Française

Pourquoi ?

.....

Lecture des journaux		
	Nombre	Pourcentage (%)
Arabe	2	6,66
Français	21	70
Arabe/français	6	20

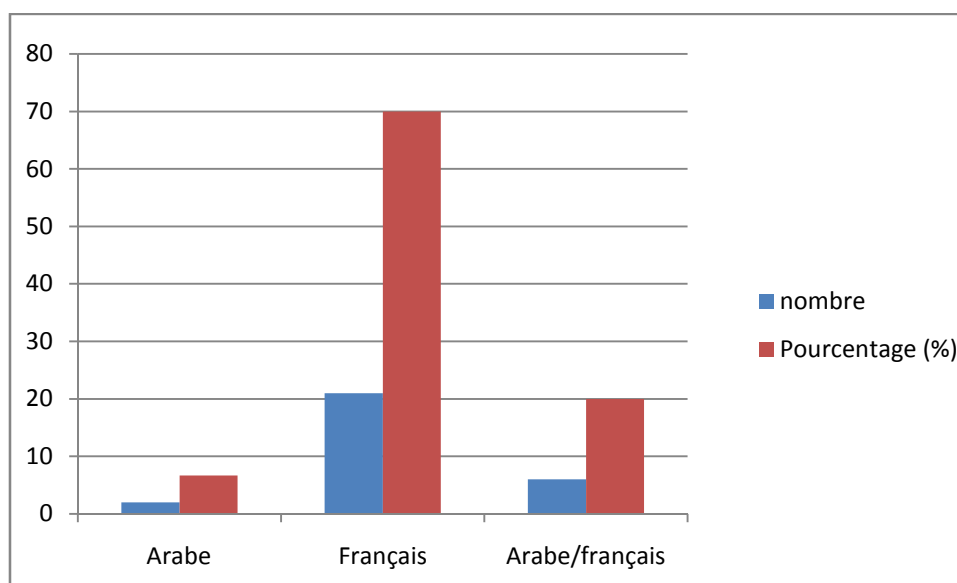


Figure n°07 : Représentation graphique de la lecture de la presse en langue française (journaux)

Remarque : une personne de nos enquêtés est illettrée.

A l'issue des résultats nous avons relevé 70% pour ceux qui lisent uniquement en langue française, contre 6,66% qui lisent en langue Arabe. 20% pour ceux qui lisent dans les deux langues.

INMkR10 : j'ai appris le Français grâce au journal, et non pas en suivant des cours de langues, règles de grammaires...c'est une très bonne méthode.

INfkR11 : On est pratiquement tous des bilingues, n'empêche qu'on lit en français. Ça aide à maîtriser cette langue.

INfkR12 : je suis arrivé à ce niveau grâce à la presse en langue française.

Selon les réponses des enquêtés, apprendre une langue n'est pas toujours un exercice fastidieux se résumant à des cours de langues où règles de grammaire et listes de verbes irrégulier prédominent. En effet, de nombreuses autres méthodes permettent l'apprentissage de la langue comme par exemple apprendre la langue française en lisant la presse francophone.

La presse en langue française est donc représentée comme le meilleur moyen pour tous ceux désirant apprendre le français. C'est l'une des meilleures méthodes d'apprentissage.

5- Vous suivez les programmes télévisés en :

Langue Arabe langue Française

Langue tamazight autres

Pourquoi ?

.....

Le programme télévisé		
	Nombre	Pourcentage (%)
Arabe/tamazight/ français	9	30
Français	21	70

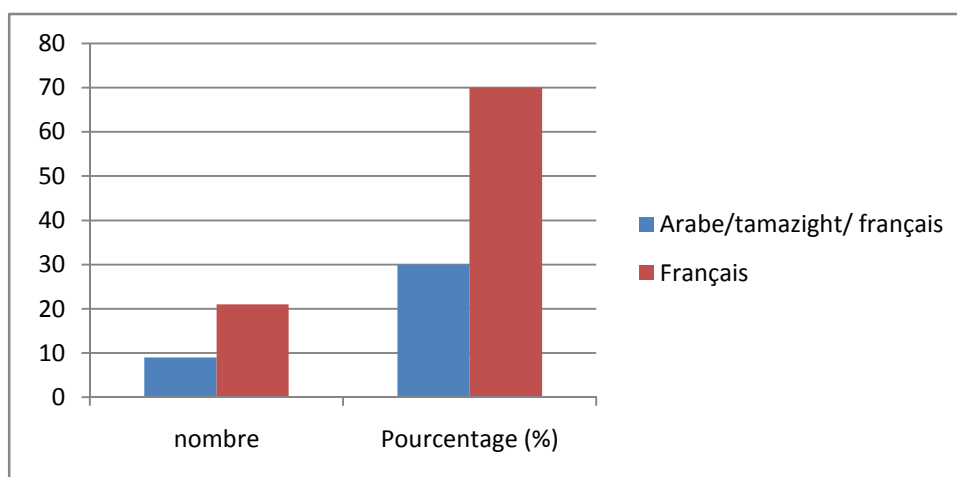


Figure n°08 : Représentation graphique du programme télévisé suivie par les enquêtés.

Pour les programmes de la télévision, nous relevons un nombre de 21/30 soit 70% qui préfèrent voir les chaînes françaises les parents préfèrent les émissions en Français que ça soit pour eux ou pour leurs enfants (surtout les hommes), malgré que la majorité des enquêtés selon eux sont des bilingues (maîtrisent les deux langues ; arabe et français.)

INFRk11 : les chaînes françaises, avec leurs programmes riches et divers aident les enfants à apprendre et à progresser dans cette langue. A travers, nous voyageons avec d'autres cultures.

INFRk12 : le programme français est très riche en informations et aussi intéressant, comme par exemple l'émission (des chiffres et des lettres).

INMAU8 : les chaînes françaises apportent un intérêt aux téléspectateurs. Leurs responsables ne pensent pas qu'aux budgets, leur principe est l'apprentissage et l'amélioration de la langue française et cela à l'échelle nationale et internationale, car ils visent le monde entier.

L'intérêt est du aux programmes qui sont plus intéressants et riches en informations. De l'autre pour améliorer leurs compétences linguistiques et connaître d'autres cultures que la notre

Donc la télévision française est représentée comme la télévision favorisant l'apprentissage de la langue française, est susceptible d'améliorer les performances des apprenants.

Cela fait que les chaînes françaises sont représentées par plusieurs expressions à connotations appréciatives : émissions intéressantes à la fois divertissantes qui permettent d'enrichir les connaissances et les informations, apprendre la langue grâce aux divers émissions d'apprentissages comme par exemple « des chiffres et des lettres » et beaucoup d'autres.

Outil didactique, qui permet la manipulation avec exactitude l'orthographe, l'amélioration de la prononciation et enfin la maîtrise de la langue.

De nos jours, la télévision est un facteur très important qui favorise l'apprentissage des langues étrangères notamment le Français.

Les parents comme les enfants peuvent accéder à ce moyen, regarder et écouter parler les natifs de cette langue. Selon nos informateurs, la télévision présente plusieurs avantages dans le cadre de l'apprentissage du Français. Les avantages résident dans le fait que l'enfant peut y accéder à tout moment. Aussi, devant la tv, les dessins animés présentés sont diversifiés ce qui lui permet de choisir ce qui lui plaît et cela ne peut que le stimuler pour mieux apprendre la langue. Il existe plusieurs chaînes dont beaucoup, sont spécialement conçues dans la perspective d'enseignement /apprentissage de la langue française. En émettant ce qu'il voit et écoute, l'enfant apprend et enregistre rapidement (ex : DORA).

Le pourcentage restant soit 30% ce sont ceux qui s'intéressent aux trois chaînes, française, arabe et enfin tamazight, parce que ces trois langues font partie du paysage linguistique algérien.

Nous remarquons que le sexe masculin est plus attiré par les chaînes sportives françaises, les animateurs français sont plus expérimentés que d'autres, ils attirent et motivent le téléspectateur à suivre jusqu'à la fin.

En ce qui concerne le sexe féminin, ce si est attiré plus par les chaînes de modes de publicités, d'amours et de drames. Si non elles préfèrent les chaînes arabes par habitude familiale car elles sont plus proches de la vie sociale.

6- Que signifie pour vous la langue française ?

- ✓ Une langue de colonisateur.
- ✓ Une langue de prestige et de valorisation.
- ✓ Une langue de science et de savoir.
- ✓ Une Langue de littérature.

Justifiez :

.....

Les propositions	Pourcentage
Une langue de colonisateur	23,33
Une langue de prestige et de valorisation	40
Une langue de science et de savoir	30
Une Langue de littérature	6,66

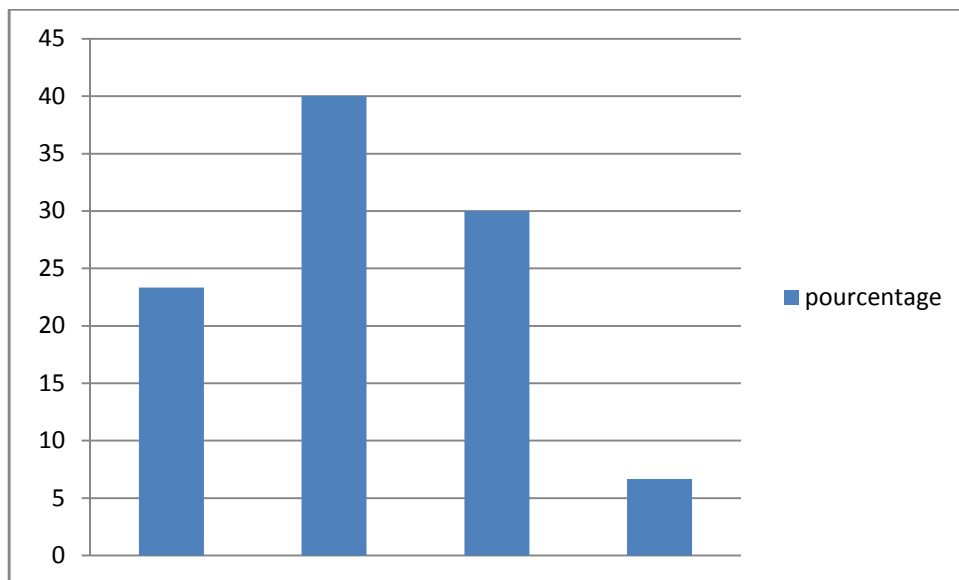


Figure n 9 : Représentation graphique de la signification de la langue française.

5- Le Français : langue de colonisateur :

Le Français est aussi pour 23,33% des parents interrogés liés à la colonisation, les termes utilisés sont d'ailleurs révélateur d'un malaise.

Nous avons relevé quelques réflexions expriment ce sentiment

INMAU2 : Ah ! Oui, certes, j'avoue, mais il faut oublier pour avancer.

INMKR10 : Ah ! La France nous a vraiment marqué par sa violence, sa barbarie, hélas par sa langue aussi.

INMAU8 :C'est vrai j'étais très jeune, mais n'empêche que je garde un ou deux souvenir de leur sauvagerie ... les meurtriers.

INMKU7 : C'est grave, monstrueux, ils ont brulé des gens vifs avec du napalm, ils ont massacré, violer j'espère que ce n'est pas une trahison à nos martyrs.

Les expressions mettent en évidence, le ressentiment par rapport à la langue française et à la période coloniale à travers la langue (massacre, brûler,

violer, monstres, sauvages, napalms, meurtriers ...) le fait de parler Français peut être considéré comme une trahison aux martyrs.

Ils font apparaître un sentiment de honte, une représentation culpabilisatrice

Ce sentiment de honte, d'auto dénigrement n'est qu' « une identification au groupe dominant» D'autres ne sont pas aussi violent et parlent de la langue comme étant un butin de guerre.

Nous remarquons que les hommes sont plus marqués par la barbarie de la colonisation française, surtout les plus âgés.

6- Le Français : langue de prestige et de valorisation

40% des enquêtés représentent la langue française comme langue de prestige et de valorisation. Le Français est aussi un produit d'une recherche de positionnement social car il est le médium privilégié de toutes les situations et de toutes les occasions dans lesquelles il apparaît que cette langue est de première utilité.

INFAU9 : pour assurer le meilleur avenir, avec une bonne ascension sociale

Les parents dans leurs diversités évoquent notamment l'avenir et l'accès à une profession respectueuse qui exige l'apprentissage et la maîtrise de la langue française.

7- Le Français : langue de science et de savoir

Est-ce que vraiment la langue française est représentée comme l'unique langue de science et de savoir ?

Le locuteur Tiziouzéen comme tous les Algériens quelque soit le lieu géographique ou il se trouve a eu accès en plus de sa langue maternelle à l'Arabe scolaire, le Français et enfin Anglais par le biais de la scolarisation. Il entretient donc avec ces langues des relations variantes en fonction de leurs

circonstances d'acquisitions. Pour cela et d'après les réponses des informateurs, nous avons dégagé la véritable fonction de la langue française dans le paysage linguistique Tiziouzien. (Nil yoles ,1969 :P75)

Les informateurs donc, affirment que la langue française est certainement la langue de savoir et de science pour 30%. Les informateurs issus de différentes universités affirment que toutes recherche et documentation était quasiment en langue française.

Plusieurs sont du même avis, seulement quelques uns, ont font référence à la langue anglaise, elle aussi représentée comme une langue de science et de savoir.

INFKR1 :c'est sur c'est la langue de science et de savoir, toutes mes recherches et ma documentation étaient en langue française.

INFKR3 : la science, c'est le Français mais aussi Anglais.

INMKR4 : pour l'instant c'est elle qui règne chez nous.

INMAU7 : certainement pour nous, les Francisant, mais il ya aussi l'anglais qui est vue comme langue internationale.

Les francisant défendent la langue française et la représente comme étant la langue de sciences et de savoir, ajoutant quelle est aussi la langue d'ouverture sur l'universalité, langue de science et de technologie.

Par contre l'autre partie(les arabisants) répondent par la promotion de la langue anglaise qui aurait pas seulement ces même qualités mais posséderait, en plus le statut d'une langue internationale que même les Français sont contrains d'utiliser pour percer tous les domaines.

INFAU5 : l'Anglais surtout.

Le Français est donc représenté comme la langue de sciences et de savoir même si la langue anglaise le concoure.

8- Le Français : langue de littérature

D'après les réponses collectées Pour 6,66% des informateurs la langue française est représentée comme : la langue de Molière, langue des belles lettres.

INFAU15 : ...de Molière et de beaucoup d'autres, elle est une question de prestige culturel.

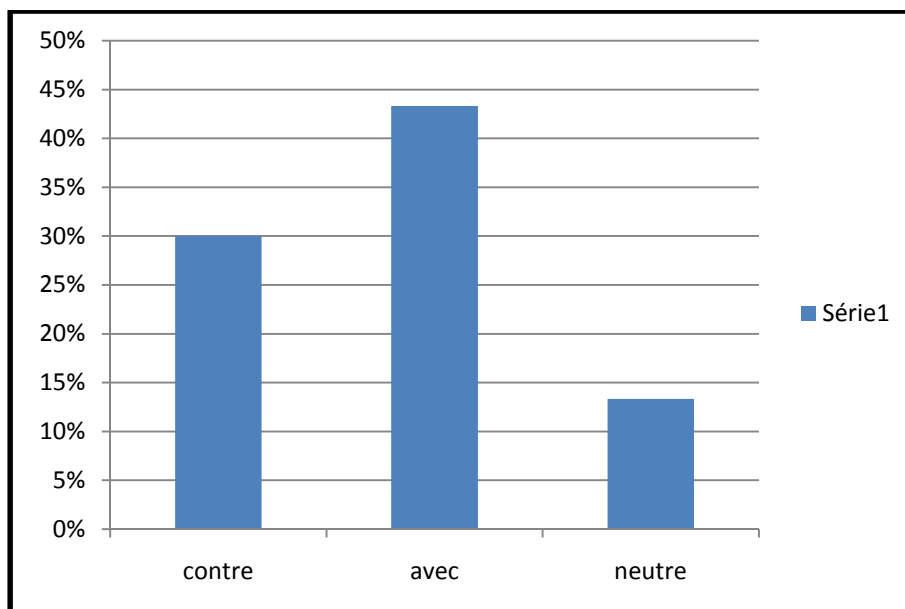
INMKU8 : oui c'est la langue de Molière.

INFKR10 : certainement, langue des belles lettres.

La culture française est présente de façon générale avec la littérature

7- Que pensez-vous des parents qui apprennent le Français à leurs enfants dès leur bas âge ?expliquez.

Contre	Avec	Neutre
30%	43,33%	13,33%



Figure°10 : Représentation graphique de l'utilisation prématurée de la langue française avec les enfants

A l'issus des réponses nous plaçons les parents dans trois catégories. Avec la première catégorie, nous relevons neuf personnes qui sont contre, soit 30%. Les réponses étaient suivies par des adjectifs péjoratifs négatifs suivants : mal, négatif, contre.

En ce qui concerne les adjectifs péjoratifs et les expressions positives, étaient plus nombreux : bien, encourageant, civilisé, ça fait plaisir, instruit, intellectuel, très bien, bénéfique : avec un pourcentage de 43,33%.

Nous remarquons que les parents ont une attitude favorable vis-à vis de l'apprentissage du Français par les enfants à un âge précoce. que cet apprentissage est bénéfique : (c'est nous même qui ont fait le résumé des réponses)

☑ Il permet la maitrise de la langue.

☑ l'enfant à bas âge est prédisposé à l'apprentissage.

☑ Pour bien se préparer pour l'avenir.

☑ Pour avoir un bel avenir.

☑ Pour réussir ses études.

☑ Pour partir à l'étranger.

Les 30% des parents qui affirment que l'apprentissage précoce de la langue française n'est pas bénéfique :

☑ Il perd ses repaires.

☑ Il aura le temps de l'apprendre plus tard à l'école ou ailleurs.

☒ L'enfant ne fait pas la différence et il mélange la langue française et la langue maternelle. Ici les parents font référence à ce que nous appelons diglossie ; les deux langues en contact, l'enfant bilingue, maniant deux systèmes linguistiques aura du mal à s'exprimer dans une seule langue sans faire appel aux mots ou expressions de l'autre. Il y'a des cas où l'enfant bilingue maîtrise la langue étrangère mieux et plus que sa langue maternelle.

13, 33% restante de la population enquêtée est restée neutre.

D'après les réponses nous relevons que les langues maternelles sont menacées à cause de l'hégémonie du Français, car il pénètre le cœur des familles et ainsi le cœur des enfants. Nous relevons ici les propos d'un enfant qui nous semble très pertinents :

« Regardez mon livre, ici il y'a Lili et Hugo et celui là c'est le dragon, il n'est pas méchant, il ne dégage pas le feu de sa bouche. Moi j'aime beaucoup le Français. Lili et Hugo existent vraiment, contrairement au dragon [...], mais pas ici, en France, et moi je les aime beaucoup [...] bientôt j'irai vivre et jouer avec eux ». (L'enfant est dans une école privée âgé de 6 ans)

Remarque : nous avons résumé les propos de l'enfant.

Le Français, commence à prendre l'aspect que Calvet (2002) appelle "la glottophagie" (Calvet J.L.1997. Glottophagie, in M.L (ed). Sociolinguistique, concepts de base, Sprimont), qui vise à assoir la supériorité de la langue française, la langue dominante, en discréditant les langues locales, les langues dominées, les langues maternelles des colonisées sont dévalorisées, stigmatisées et vidées de toutes les fonctions que peuvent assurer les vraies langues.

Pour l'ensemble des parents, l'importance accordée au Français est le résultat d'un " rapport de force "

INFKR1 : on est obligé de l'apprendre et de la faire apprendre à nos enfants.

INMKU8 : elle est forcément indispensable surtout de nos jours pour la réussite et l'ascensions sociale.

J.L.Calvet dit à ce propos : « *la culture Européenne des siècles passés avait construit un modèle des rapports entres les peuples fondés sur le principe de l'inégalité [....]* ». (CF.L.J Calvet, 1974. Linguistique et colonialisme. Petit traite de glottophagie, Paris : Payot.)

Dans les pratiques sociales, ce principe de l'inégalité donné naissance à une organisation des rapports fondés sur la domination d'un peuple par un autre bien sûr, mais en même temps domination d'une culture par une autre, d'une langue par une autre.» (Ibid.)

Les langues maternelles semblent être menacées de disparition, surtout dans les grandes agglomérations.

8- Que pensez-vous de la France et des Français ?

Nous partons ici du principe que les jugements de valeurs, positifs soient-ils ou négatifs, émis vis-à-vis d'une langue sont tributaires, entre autres, des images que l'on se fait du pays d'origine de la langue et de ses habitants.

En analysant les mots en connotation neutre, positives ou négatives, nous avons pu caractériser la nature de la relation qu'entretiennent les enquêtés avec cette langue.

Du coté des traits physiques, les Français sont perçues comme beaux. Ici apparait naturellement le stéréotype d'Européen souvent décrit par grand et beau.

Au travail, ils sont laborieux, ponctuels et sérieux, peuple civilisé, éduqué...

Nous avons aussi relevé d'autres représentations désignant le Français comme raciste, orgueilleux, colonisateur...

Du coté religieux, les Français sont des chrétiens, alors que la France est symbolisée par la diversité religieuses.

Les parents se représentent aussi la France par le pays de modernité, de développement, de la science et de la technologie, un pays riche et propre.

La France est aussi ressentie comme le pays du savoir et de la réussite ou l'on désire envoyer ses enfants poursuivre les études supérieures pour un meilleur avenir et une certaine ascension sociale.

Le modèle français semble donc symboliser les diverses aspirations des parents qui rêvent à un mode de vie qu'ils imaginent flamboyant pour eux et leurs enfants.

9- Parfois, l'utilisation d'une langue dans une situation de communication constitue une défense, de celle-ci, vous arrive-t-il d'utiliser la langue française dans ce sens ?

Oui

Non

La défense de la langue française	Oui	Non
Pourcentage	70%	30%

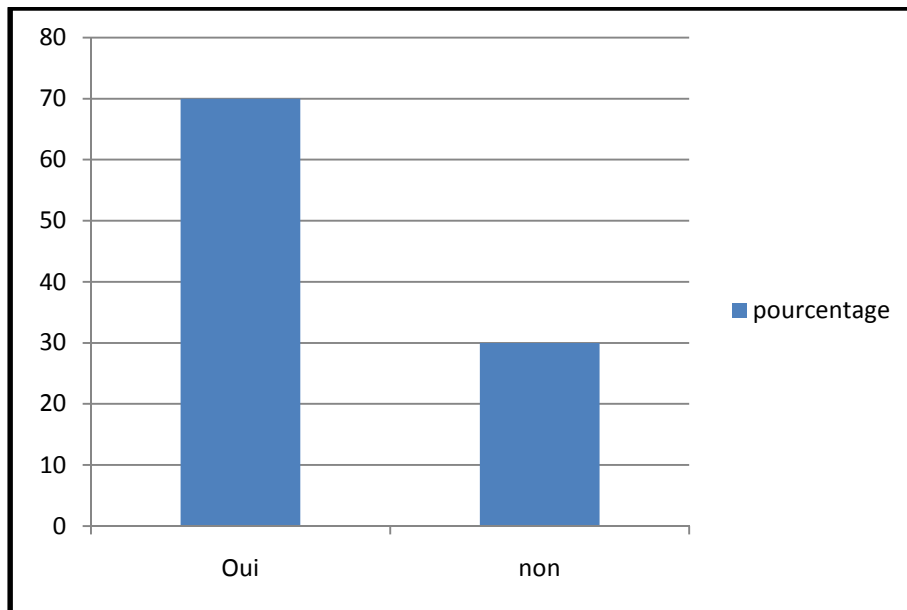


Figure N°12 : Représentation graphique de l’engagement des locuteurs pour la défense de la langue française.

A l’issue des réponses, nous relevons 70% pour un “oui” contre 30% pour un “non”. Cet important pourcentage explique l’importance et la place qu’occupe la langue française dans l’imaginaire linguistique de nos informateurs.

D’après la question fermée que nous avons posée, nous nous attendions à une réponse simple et précise (oui, non) mais nous étions surpris par des explications et des commentaires dont certains termes et expressions sont à connotation positives : j’aime, respire avec, mon oxygène, c’est sur, sans réfléchir, ma vie. Elle est aussi représentée et symbolisée par une caractéristique qu’on ne peut trouver ailleurs : la langue de l’amour, de romantisme, douceur, langue de rêve ce qui la rend plus désirable.

La religion apparait aussi dans les réponses des informateurs, mais cette fois ci à connotations négatives : chrétien, mécréant, non croyant, pas musulman

Plusieurs, ont risqué leur vie en prenant sa défense surtout, pendant la décennie noire (les années 90) :

INFKR11 :j'ai enseigné pendant la décennie noire, dans une zone chaude, où la langue française était strictement interdite

Le fait de la parlé est déjà une forme de défense, ont répondu la plus part de nos enquêtés.

9-L'apprentissage de la langue française.

10- *Encouragez-vous vos enfants à apprendre le français à l'école ?*

Oui

Non

Justifiez !

.....

La totalité de nos enquêtés ont répondu par un "oui" soit 100% dont 70% préfèrent voir leurs propres enfants apprendre la langue française sans faire référence à autres langues. Alors que 30% encouragent aussi la langue arabe et anglaise surtout, et pourquoi pas Espagnole, Chinois, Allemand, Turque...

La réussite sociale passe bien souvent par la réussite scolaire. C'est la raison pour laquelle les parents veulent que leurs enfants apprennent toutes les langues en général et le français en particulier.

Selon Dabéne le choix de la langue à apprendre est fondé sur un certain nombre de critères d'appréciation qui sont économique, culturel, épistémique et communauté lui attribue. Celui qui nous intéresse c'est particulièrement le affectif et qu'elle regroupe sous le nom de «statut informel» de la langue constitué par l'ensemble des représentations fortement stéréotypée qu'une dernier critère qu'elle explique ainsi « il existe à l'égard de certaines langues des préjugés favorables ou défavorables qui tiennent aux aléas de l'histoire, à

leur émergence sur la scène internationale et aux relations harmonieuses ou conflictuelles entre les pays où on les parle. (dabéne1997 :21) :

INFKR1 : elle est la langue de la modernité et de prestige, donc sa maîtrise leur apportera sûrement la réussite et la considération sociale.

INFAU6 : parce que c'est une langue qui permet à nos enfants d'avoir un atout dans le monde de travail.

INFAU9 : pour ne pas vivre dans le besoin et en plus connaître plusieurs langues est perçue comme un signe d'ouverture et de civilisation.

Le Français investi d'un certain prestige, sa maîtrise est surtout valorisée chez les intellectuels où elle est perçue comme la condition de la réussite sociale avec les possibilités d'accès aux filières technologiques, scientifique à l'université. La chance d'une formation à l'étranger est une course rendue possible vers des emplois très qualifiés donc source de richesse.

Donc la langue française est représentée comme étant la langue de l'ouverture et de civilisation.

Langue de travail le plus qualifié et le plus prestigieux.

Langue de modernité et de prestige.

Langue de valorisation et de la considération sociale.

Langue qui ouvre les portes de la France

Une source de richesse.

Les parents établissent une relation entre la maîtrise et certaines fonctions prestigieuses : informaticien, médecin, ingénieur, pilote,

11- *Vos enfants parlent-ils en Français ? Ecrivent-ils en Français ?
Lisent-ils en Français ?*

	Oui	Très bien	Passable
Parler en français	100%	50%	50%
Ecrire en français	56,66%	33,33%	30%
Lire en français	76,66%	46,67%	30%

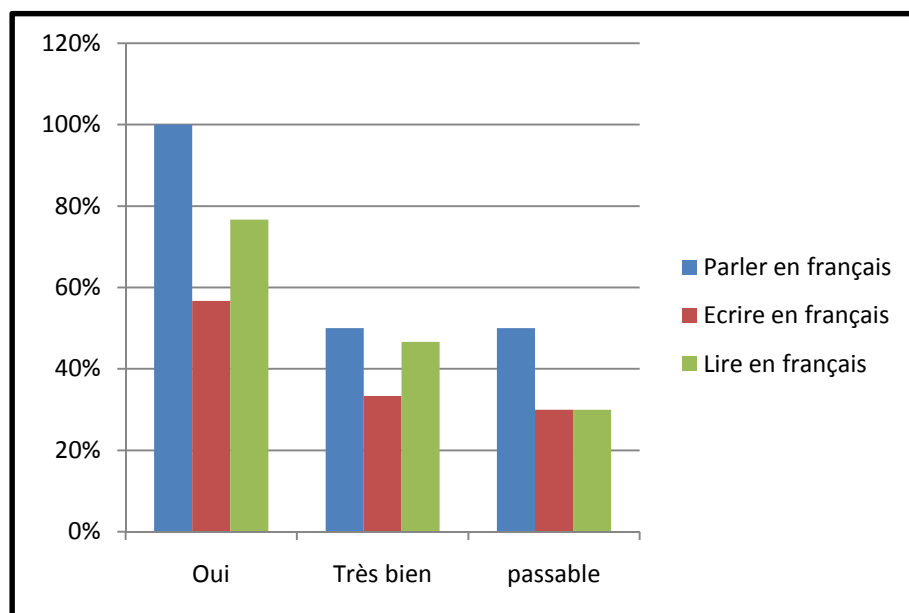


Figure N°11 : Représentation graphique de l’usage du français par les enfants.

L’analyse des réponses à cette question révèle les résultats suivants :

Nous relevons un cent pour cent pour un “oui”, qui déclarent que leurs enfants parlent en langue française dont 50%, des réponses étaient accompagnées par des adjectifs péjoratifs appréciatifs : bien, très bien, maitrisable, excellent, à la perfection, sans aucun problème.

Pour l’autre partie (50%), restante, les réponses étaient accompagnées par des adjectifs péjoratifs un peu dépréciatifs : passable, peu, un peu, *dhrousse*, *yaani*

Ce groupe de parents attachent ce manque à la médiocrité de l'enseignement, surtout dans les établissements qui se situent à l'extérieur de la ville de Tizi-Ouzou, ce qui les a obligés à se déplacer, pour acheter ou louer une nouvelle demeure au centre même de la ville.

76,66% déclarent que leurs enfants lisent en langue française. En ce qui concerne l'écriture en langue française, nous relevons 56,66% seulement.

Les enfants appartenant à la classe sociale élevée, ou tous ceux dont les parents ont un niveau d'instruction important, écrivent, lisent et parlent la langue française avec aisance.

La langue française est omniprésente dans la vie de tous les jours des Algériens .Elle est non seulement enseignée dans les différentes écoles, mais encore enseignée par les parents directement dès leurs bas âge.

Ce qui est certains c'est que pour quelques enfants, la langue française commence à prendre les caractéristiques de la langue maternelle. Il y'a ici assimilation linguistique plus précisément assimilation intergénérationnelle telle qu'elle a été définie par Jacques Maurais *«on parle d'assimilation individuelle lorsque le changement de langue principale se produit au cours de la vie de l'individu et d'assimilation intergénérationnelle lorsque les parents ne transmettent pas leur langue maternelle à leurs enfants»*.⁸

De plus en plus des parents inscrivent leurs enfants au soutien en français ou dans des écoles de langues privées. Ces écoles sont aussi fréquentées par des adultes désirant apprendre mieux la langue française.

Il y'a aussi la transmission de la langue française par les autres canaux, autre que celui de l'école : les supports audiovisuel.

A partir de là(les réponses des deux questions), nous pouvons avancer que le choix de l'apprentissage de la langue française par les enquêtés est fortement lié aux représentations de la modernité du développement et du progrès.

10- Le statut de l'Arabe scolaire.

Nous, nous sommes interrogées sur les représentations qu'en font les parents à travers le statut de l'Arabe scolaire, et pour cela nous avons posé la question suivante :

12- *Que pensez- vous de la politique d'arabisation ?*

Politique de l'arabisation	Contre	Neutre
Pourcentage	70	30

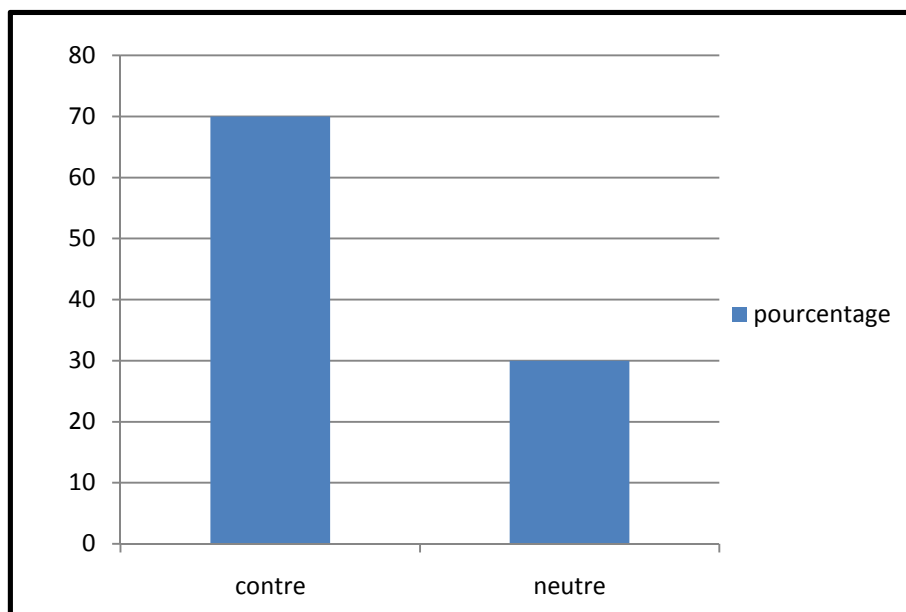


Figure N°13 : Représentation graphique de l'arabisation en Algérie.

L'arabisation est devenue synonyme de ressourcement, de retour à l'authenticité, de récupération de la dignité bafouée par les colonisateurs.

« Il s'agit en fait d'une véritable révolution culturelle et linguistique qui succède à la lutte armée pour effacer toutes les traces du colonisateur et de sa culture inculquée par l'école coloniale. » (Ambroise Quffléc. Yacine Derradji. Valéry Debov. Dalila Smaali-Dekdouk. Yasmina Cherrad-Benchefra, *Le français en Algérie lexique et dynamique des langues*, Ducot, 2002 p45)

D'après les différentes réponses nous relevons un grand pourcentage 70%, sont contre cette politique. Le reste est indifférent.

Cette politique est qualifiée par plusieurs adjectifs péjoratifs dépréciatifs : négatif, nulle, échec, catastrophe, *karitha*.

Par les représentations qui se dégagent, la langue arabe ne transmet pas « les valeurs universelles », celles-ci sont assurées à travers un enseignement dispensé en langue française. Du coup émerge l'opposition entre les langues, arabe et française.

Le Français est représenté comme une langue qui offre plus d'opportunités à s'ouvrir sur le monde. Tandis que l'Arabe est représentée comme langue véhiculaire des valeurs locales confinant ainsi les élèves dans un espace limité. Il ressort donc à travers les représentations que se font les informateurs, que la langue arabe scolaire est loin d'occuper, quelque soit l'angle d'où on l'observe, un réel statut de langue d'enseignement ou de nationale.

Nous rapportons si dessus les réponses qui nous semblent plus pertinentes.

INFAU14 : Ils pensaient qu'avec cette loi est la défense et la promotion d'un des éléments les plus majeurs de la personnalité algérienne étant l'une des composantes de l'identité nationale, c'est faux. Ils contredisent tout effort d'universalisme et d'ouverture.

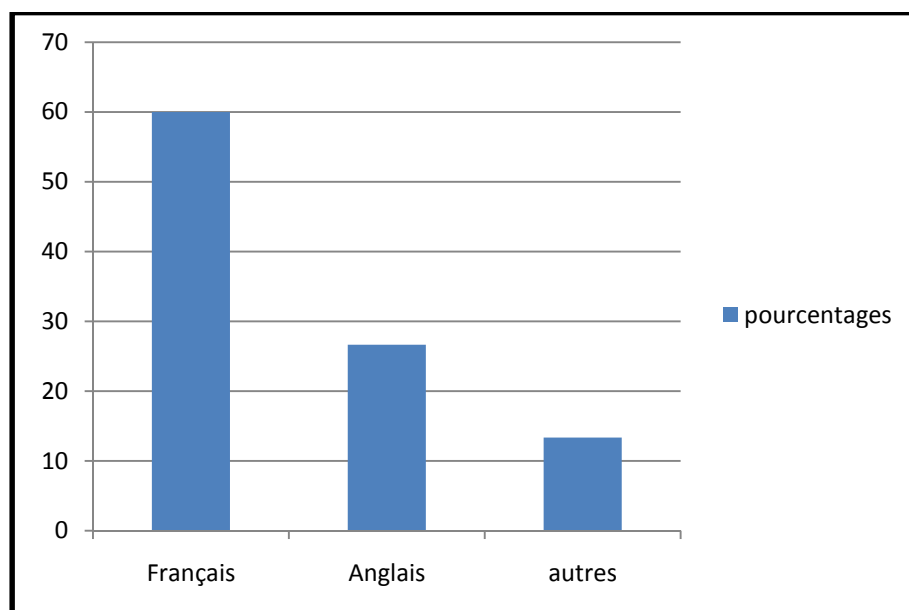
INMAU8 : ils croyaient que de cette manière la langue arabe dominera la langue française ou l'effacera, heureusement elle n'était pas basée sur des fondements solides.

INMAU2 : on a eu de la chance d'être scolarisé juste après l'indépendance heureusement, et malheureusement pour vous tous nés un peu plus tard, il fallait laisser les choses telles quelles étaient car elle s'est avérée catastrophique.

11- Le Français : langue promue pour l'enseignement

13- Si la possibilité, vous était donnée de choisir une autre langue que l'arabe, dans l'enseignement la quelle choisissez-vous ?

Langues	Pourcentages
Français	60
Anglais	26,66
Autres	13,33



Figure°14 : Représentation graphique des choix de langue d'enseignement en Algérie

D'après, les réponses nous relevons, un important pourcentage, 60%, qui choisissent la langue française pour l'enseignement, contre 26,66% pour la langue anglaise et 13,33% pour d'autres langues (espagnole, turque, chinois)

Ceci explique, l'attachement des informateurs à la langue française, en la qualifiant toujours par : langue de science, de savoir, de technologie et d'avenir.

INFKR1 : on aura plus besoin de visa d'études.

INFKR3 : comme ça, l'émigration de nos enfants sera sans risques et sans danger, parce qu'ils sont toujours des racistes.

Une autre allusion a été faite à un second fait reliant encore une fois les Algériens à la langue française (France) : L'émigration et les émigrés.

Là où il y'a la famille donc où l'on peut construire son avenir et, pourquoi pas, poursuivre ses études et perfectionner sa langue en se plongeant dans un bain linguistique offrant la possibilité de se retrouver dans une multitude de situations de communications au naturel loin du cadre artificiel de la classe de langue.

Ajoutons à cette représentation les termes suivants : espoir, visa, ébergement.

Ce désir manifeste de la part de certains parents d'envoyer leurs enfants en France, mais cela ne les a pas empêchés pourtant de qualifier le Français comme, langue des racistes.

12-Langues dominés/ langues dominantes.

Nous avons aussi cherché d'après les réponses de nos informateurs à travers le questionnaire à savoir comment sont présentées les idées de domination et de minoration à travers l'imaginaire des parents d'élèves.

Nous avons relevé à travers les réponses plusieurs adjectifs qu'ils avaient associés à une des langues existantes.

Ils ont déterminé quelle langue est la plus utile, la plus aimée la plus belle.

Le Français est incontestablement en position de domination et les deux autres langues sont largement dominées.

Les remarques faites sur ce rapport langue dominante, langue dominée sont déjà révélatrice d'un certain avenir des langues en Algérie.

Ainsi, les représentations, et perceptions de la langue française s'avèrent positives du point de vue des parents tout au long de cette enquête ce qui est loin de mettre cette langue dans une situation d'inquiétude quant à son avenir. Le Français cohabite le paysage linguistique, il cohabite les autres langues autochtones depuis 1830.

13-Le statut de la langue française :

Selon les réponses des informateurs, on peut classer les langues en présence, précisément à Tizi-Ouzou

Le Français est désigné par « langue internationale», « langue de l'ouverture sur l'universalisme», «langue des membres du gouvernement, « langue fonctionnelle» alors que les autres langues sont désignées par «langue maternelle», «langue des ancêtres et des racines» (kabyle). Ces désignations prouvent bien que le statut officiel d'une langue ne suffit pas à la légitimer et que l'absence de statut aussi, ne suffit pas pour l'illégitimer.

INMkR6 :l'Arabe est loin d'occuper, quelque soit l'angle d'où on l'observe, un réel statut de langue nationale.

Ainsi, selon les informateurs, le Français n'est pas menacé ni par l'Arabe, ni par l'Anglais, car c'est la deuxième langue des Algériens.

14-La variable, zone géographique ;

Nous remarquons que pour les Kabyllophones et les arabophones de zone rurale ou urbaine, le Français évince leurs langues maternelles. La majorité écrasante a des représentations positives, des attitudes d'attraction et d'attachement envers cette langue.

15-La variable sexe ;

Nous avons pu dénoter que les deux sexes sont attirés par le Français et la France, ce qui coïncide avec l'image des Français : intellectuel, moderne, laborieux, sérieux. En ce qui concerne la France, celle-ci symbolise, la liberté, l'égalité, l'épanouissement, la modernité, l'ouverture sur l'universalisme.

Conclusion :

D'après notre enquête, il ressort que le Français est une langue aimée et aussi jugée utile dans le quotidien des Algériens. Elle est nécessaire et doit être apprise puisque c'est la langue du savoir, du prestige et de communication. Elle représente la langue de réussite et de l'ascension sociale.

Le Français est en évolution permanente dans la société de Tizi-Ouzou et sa situation est assez particulière. En effet, la langue française, même après l'indépendance du pays, occupe toujours une place de choix dans tous les domaines de la vie publique et elle continue de jouir d'un statut privilégié dans la vie des Tiziouzéen. Cela est dû à sa place dans le système de l'enseignement, qui est obligatoire à partir du cycle primaire et de sa large utilisation dans les différents secteurs économique publique et privé, et aussi administratif.

D'une langue considérée comme langue de colonisateur imposée et de ce fait ignorée, à une autre représentation très positive qui consiste désormais, une langue vue comme utile, nécessaire, obligatoire pour la réussite des études et du travail. En effet pour eux, c'est la langue de savoir, de science, de classe qu'il faut promouvoir, en conséquence, ces parents adoptent une attitude d'attraction et d'attachement à son égard.

Cette évolution est provoquée par l'accès de plus en plus grandissant des enfants Tiziouzéen aux universités, où le Français constitue la langue d'enseignement dans les différentes disciplines scientifiques et technologiques.

L'accroissement du nombre d'écoles privées de langues sur son territoire, du coup l'accroissement des personnes instruites.

Ce que nous pouvons conclure à la fin de cette enquête qui s'est portée sur les représentations sociolinguistiques des parents d'élèves de la wilaya de Tizi-Ouzou vis-à-vis de la langue française que l'image du Français est liée à l'usage et à l'utilité de cette dernière au sein de la société.

Une langue jugée utile a toutes les chances pour jouir de l'intérêt de ses locuteurs.

Le Français est donc une langue très présente et énormément utilisée dans plusieurs domaines professionnel ou personnel. Un héritage utile.

La puissance d'une langue se mesure en fonction de la puissance économique, politique, militaire...et non parce qu'elle est reconnue par l'Etat qu'elle doit être jugée utile.

Le sommaire

Première partie : partie théorique

- **Chapitre I**

Introduction générale

I –La situation sociolinguistique en Algérie.

1-Les statuts officiels des langues en présence

1-1-La langue arabe

1-2-La langue amazighe

1-3-La langue française

2-La politique d'arabisation

3-Etat sociolinguistique de l'Algérie

3-1-Etat sociolinguistique de Tizi-Ouzou

a- Le kabyle

b- l'arabe

c- Le français

- **Chapitre II**

Définition de quelques concepts sociolinguistique.

1- Les représentations.

2- Les stéréotypes.

3- Sécurité, insécurité linguistique

- 4- Le plurilinguisme
- 5- La politique linguistique.

Deuxième partie : partie pratique

• Chapitre I

Définition des concepts méthodologiques

1-L'enquête

2-L'échantillonnage

- a- L'échantillonnage représentatif.
- b- L'échantillonnage aléatoire.

3-Le questionnaire

- a-Question de fait
- b-Question d'opinion
- c-Questions ouvertes

• Chapitre II

Représentation des langues dans l'imaginaire linguistique des parents.

- 1- Le Français langue d'intercompréhension.
- 2- Distribution des langues à l'intérieur et à l'extérieur de la famille.
- 3- La langue française est une langue étrangère.
- 4- Le Français langue des médias.
- 5- Le Français langue de colonisateur.
- 6- Le Français langue de prestige et de valorisation.
- 7- Le Français langue de science et de savoir.
- 8- Le Français langue de littérature.

9- L'apprentissage de la langue française.

10- Le statut de l'arabe scolaire.

11-Le Français langue promue pour l'enseignement.

12- Langues dominées – langues dominantes.

13-Le statut de la langue française.

14-La variable zone géographique.

15-La variable sexe.

Conclusion.

Chapitre II

Terrain d'enquête

1- Représentation des langues dans l'imaginaire linguistique des parents

1-1- Le français langue d'intercompréhension

1-2- Distribution des langues à l'intérieur et à l'extérieur de la famille.

a- En famille.

b- Dans la rue.

c- Au travail.

1-2- Le Français langue étrangère.

1-3- Le Français langue des médias.

1-4- Le Français langue de colonisateur.

1-5- Le Français langue de prestige et de valorisation.

1-6- Le Français langue de science et de savoir.

1-7- Le Français langue de littérature.

2- L'apprentissage de la langue française.

3- Le statut de l'arabe scolaire.

4- Le Français langue promue pour l'enseignement

5- Langue dominées \ langues dominantes

6- Le statut de la langue française.

7- La variable zone géographique.

8- La variable sexe

Conclusion.

Ait Challal S., (2012) ? Représentations éthnosociolinguistiques et hiérarchisation des langues en contexte familial et scolaire chez les jeunes locuteurs algériens. Implications didactiques.

Thème de doctorat soutenu sous la direction d'A.Y Kara et H.Boyer ENS.
Alger.

Ouvrages :

BOYER.H et PAYTARD.J, Les représentations de la langue : approches sociolinguistiques, langue française, Ed Larousse, paris 1990, p.104.

BOYER.H, « sociolinguistique : territoires et objets », Ed Delachaus Lausanne, paris, 1996, p.15.

BOYER.H(1997) : « conflit d'usage, conflits d'images » in Boyer. (Ed), me, «contact» ou «conflit» des langues? , paris, L'harmathan, 9-34.

BRANCA ROSOF.S, Les imaginaires des langues, in collectif, sociolinguistique. Territoire et objets, /d Boyer, ed Delachaus et Niéslé S.A., Lausanne(Switzerland) paris, 1996, p.79.

BULOT, T, Langue urbaine et identité, l'harmathan, 1999,16-17.

CALVET.J.L.1997. Glottophagie, in M.L (ed) Sociolinguistique, concepts de base, Sprimont, Madriaga, pp154, 156).

CALVET.J.L, Les voix de la ville, introduction à la sociolinguistique urbaine, paris, Payot, 1994, p, 08.

CALVET. J. L, la sociolinguistique, PUF, collection que sais-je ? Paris, 1993, 46.

CALVET. J. L, 1974. Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie, Paris : Payot.

DOURARI. A. les malaises de la société Algérienne. Crise de langues et crise d'identité, p 17, ed, casbah.

DESINGLY. F. l'enquête et ses méthodes : le questionnaire. Edition Nathan, coll, 128, Paris, 1992, p 28.

ELIMAM. A. L'exception linguistique en didactique, DAR L GHARB, 2006, P19, 20.

GHIGILIONE.R.et MATALON.B. Les enquêtes sociologique, théorie et pratique, Armand colin, col « u », paris, 1978, p.06.

Grand guillaume. G., « Arabisation et légitimité politique en Algérie », in acte du colloque «langue et pouvoir» (INALCO, 11-13 octobre 1995) p 162/175.

Grand guillaume. G. «les problèmes de l'arabisation » Paris, 1983, chapitre1 P 29-44.

Grand guillaume. G, et Matalon. B. plurilinguistique (2016, 6 éme éd, p. 136).

HAMERS. J. F/ Blanc. M., Bilinguisme et bilingualité, pierre Mardaga Bruxelles, 1983.

MOREAU.M. L. (1999). «Des pilules et des langues » : le volet subjectif d'une situation de multitudes.

MORSLEY. D., in la linguistique, PUF 1999, p17, 86.

MORSLEY. D. « le Français dans la réalité algérienne, thèse de doctorat d'état, université de Paris, 5, 1988, p136».

TALEB Ibrahimi.K. Les Algériens et leur(s) langue(s), ELHIKMA, Alger, 1995, p05.

Sitographie :

Définition du dictionnaire en ligne, consulté le 22/03/2016 ;

<http://www.larousse.fr/dictionnaire/français/ville/8200>.